



**Accord sur la Conservation des
albatros et des pétrels**

**RAPPORT DE
LA QUINZIÈME RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF**

Swakopmund, Namibie

1er – 5 juin 2026

LISTE D'ACRONYMES

ACAP	Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels
APEC	Forum de coopération économique Asie-Pacifique
AviList	Une liste de référence mondiale unifiée des oiseaux
BBNJ	Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
BLI	BirdLife International
BMIS	Système d'information sur l'atténuation des captures accessoires
BPA	Conseils en matière de bonnes pratiques
CC	Comité consultatif (CC1, CC2, etc., font référence aux première, deuxième, etc. Réunions du Comité consultatif)
CCAMLR	Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique
CCSBT	Commission pour la conservation du thon rouge du sud
CICTA	Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
COI	Congrès ornithologique international
COP	Conférence des partis
CTOI	Commission des thons de l'Océan indien
DOC	<i>Department of Conservation</i> (Nouvelle-Zélande)
EM	Surveillance électronique
EOV	Variables océaniques essentielles
GFW	Global Fishing Watch
GI	Groupe intersessions
GOOS	Système mondial d'observation des océans
GPS	Système de positionnement global
GT	Groupe de travail
GTCA	Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins (GTCA1, GTCA2, etc. font référence aux première, deuxième, etc. réunions du GTCA)
GTSPC	Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC1, GTSPC2, etc. font référence aux première, deuxième, etc. réunions du GTSPC)
GTT	Groupe de travail sur la taxonomie
HWA	Humane World for Animals
IAC	Convention interaméricaine (IAC) pour la protection et la conservation des tortues marines
IAHP	Influenza aviaire hautement pathogène
IATTC	Commission interaméricaine du thon tropical
IMARPE	Instituto del Mar del Perú
MCG	Mesure de conservation et de gestion

MFAWLR	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Eau et de la Réforme agraire, Namibie
MSC	Marine Stewardship Council
NNF	Namibia Nature Foundation
NPOA	Plan d'action national-Oiseaux marins
OBIS	Système d'information sur la biodiversité océanique
ONG	Organisation non-gouvernementale
ORCGP	Organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches
ORGP	Organisations régionales de la gestion des pêches
OWF	Parc éolien en mer
PdA	Protocole d'accord
PFAS	Substances per- et polyfluoroalkylées
RdP	Réunion des Parties (RdP1, RdP2, etc. font référence aux première, deuxième, etc. sessions de la Réunion des Parties)
RERI	Initiative de recherche environnementale sur les énergies renouvelables
RPOA	Plan d'action régional
RSPB	Royal Society for the Protection of Birds
RU	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
SBT	Thon rouge du sud
SEAFO	Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est
SEFRA	Évaluation spatialement explicite des risques liés aux pêcheries
TAC	Totaux admissibles de captures
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USA	États-Unis d'Amérique
WCPFC	Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central
WG-IMAF	Groupe de travail sur la mortalité accidentelle associée aux pêcheries (CCAMLR)

CONTENU

LISTE D'ACRONYMES	I
1 OUVERTURE OFFICIELLE ET DISCOURS D'OUVERTURE.....	1
2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
3 REGLEMENT INTERIEUR	2
4 RAPPORT DU GOUVERNEMENT DEPOSITAIRE	2
5 SECRETARIAT DE L'ACAP	3
5.1 Activités entreprises au cours de la période intersessions 2025–2026.....	3
5.2 Programme de travail du Secrétariat 2026–2028	5
6 QUESTIONS FINANCIERES DE L'ACCORD.....	5
6.1 Rapport financier.....	5
7 RAPPORTS DES OBSERVATEURS.....	6
7.1 Rapports des observateurs à la CC15.....	6
8 RAPPORT DE LA HUITIÈME REUNION DES PARTIES.....	6
9 TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES PETRELS	9
9.1 Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie	9
10 CAPTURES ACCESSOIRES D'OISEAUX MARINS	11
10.1 Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires	11
11 REUNION CONJOINTE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LES CAPTURES ACCESSOIRES ET LE STATUT DES POPULATIONS ET DE LA CONSERVATION	15
11.1 Rapport de la réunion conjointe des Groupes de travail sur les Captures accessoires et le Statut des populations et de la conservation	15
12 STATUT DES POPULATIONS ET DE LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PÉTRELS.....	19
12.1 Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	19
13 STRATEGIE D'INTERACTION DE L'ACAP AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DES PECHEES	23
14 STRATEGIE DE COMMUNICATION	25
15 COMITE CONSULTATIF	26
15.1 Fonctionnement du Comité consultatif	26
15.2 Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028.....	28
15.3 Programme de subventions et de détachements de l'Accord	29
16 INSCRIPTION DE NOUVELLES ESPÈCES.....	30
17 ÉLECTION ET NOMINATION DES RESPONSABLES DU CC	31
18 SEIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF	32
18.1 Date et lieu de réunion.....	32
18.2 Ordre du jour provisoire	32
19 QUESTIONS DIVERSES.....	32
20 ADOPTION DU RAPPORT	32
21 OBSERVATIONS FINALES	33
ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA RÉUNION.....	35

ANNEXE 2.	LISTE DES DOCUMENTS DE LA REUNION.....	40
ANNEXE 3.	ORDRE DU JOUR DE LA REUNION	42
ANNEXE 4.	PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ DU COMITÉ CONSULTATIF 2026–2028 ...	44
ANNEXE 5.	GROUPE INTERSESSIONS DU COMITÉ CONSULTATIF 2026–2028	62
ANNEXE 6.	PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ DU SECRÉTARIAT 2026–2028	76
ANNEXE 7.	PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CC16	88
ANNEXE 8.	DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – NAMIBIE	90
ANNEXE 9.	DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – TAIPEI CHINOIS.....	91
ANNEXE 10.	DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE DU SUD-EST	92
ANNEXE 11.	DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – BIRDLIFE INTERNATIONAL	93
ANNEXE 12.	DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI CONCERNANT LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR.....	95
ANNEXE 13.	RÉPONSE DE L'ARGENTINE À LA DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI CONCERNANT LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR	96

1 OUVERTURE OFFICIELLE ET DISCOURS D'OUVERTURE

- 1.1 La quinzième réunion du Comité consultatif (CC15) de l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels (ACAP) s'est tenue à Swakopmund, en Namibie, du 1er au 5 juin 2026, sous la présidence du Dr Michael Double, avec Mme Tatiana Neves comme Vice-présidente.
- 1.2 Onze Parties y étaient représentées : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Équateur, Espagne, Nouvelle-Zélande (NZ), Pérou, Royaume-Uni (RU) et Uruguay. La France et la Norvège se sont fait excuser.
- 1.3 En outre, un État de l'aire de répartition, la Namibie, une économie membre de l'APEC, le Taipei chinois, et une organisation régionale de gestion des pêches, l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est (SEAFO), ont participé en tant qu'observateurs.
- 1.4 BirdLife International (BLI) et la Namibia Nature Foundation (NNF) ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs.
- 1.5 La liste des participants et participantes figure à l'**ANNEXE 1**. La liste des documents de travail et des documents d'information figure à l'**ANNEXE 2**.
- 1.6 La réunion a débuté par un discours de bienvenue de Mme Graça Bauleth D'Almeida, au nom de M. Teofilus Nghitila, directeur exécutif du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Eau et de la Réforme agraire de Namibie.
- 1.7 La Namibie a chaleureusement accueilli les délégués et les observateurs participant au CC15, leur a souhaité un agréable séjour à Swakopmund et a exprimé l'espoir qu'ils auraient le temps d'explorer les magnifiques paysages namubiens et de découvrir la merveilleuse hospitalité du peuple namibien. La Namibie a considéré comme un grand honneur d'accueillir le CC15 et les réunions de ses groupes de travail, et d'y participer en tant qu'observateur.
- 1.8 La Namibie a fait remarquer que, bien qu'elle ne soit pas encore Partie à l'ACAP, en tant qu'État de l'aire de répartition, elle possède une longue histoire en matière de conservation des albatros et des pétrels. Cela comprenait une collaboration étroite avec la NNF, l'Albatross Task Force (ATF), les ministères, les acteurs du secteur et les partenaires internationaux.
- 1.9 La Namibie a mis en avant ses efforts pour traduire les engagements internationaux en actions concrètes de conservation, notamment l'introduction de mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans sa réglementation sur la pêche au merlu, ce qui a permis une réduction de 98 % des captures accessoires d'oiseaux marins dans la pêche à la palangre démersale et de 95 % dans la pêche au chalut. La Namibie a noté que la pêche au merlu était l'une des deux seules pêcheries en Afrique certifiées durables par le Marine Stewardship Council (MSC), des efforts importants ayant été déployés pour réduire l'impact de la pêche sur les oiseaux marins au cours du processus de certification. Avec le soutien de l'ATF, la Namibie a distribué des manuels d'identification des oiseaux marins aux navires et à leurs équipages, et les observateurs de la Fisheries Observer Agency ont reçu une formation en identification des oiseaux marins, entre autres mesures.

- 1.10 La Namibie a également mis en avant l'adoption d'un Plan d'action national pour les oiseaux marins (NPOA-S), témoignant de son ferme engagement envers le principe selon lequel la gestion durable des pêches et la conservation des oiseaux marins sont des objectifs qui se renforcent mutuellement plutôt que des priorités concurrentes.
- 1.11 La Namibie a reconnu que des efforts conjoints sont nécessaires pour assurer la réduction continue du déclin drastique des albatros et des pétrels lié aux activités de pêche, et l'importance primordiale des efforts de coopération internationale pour relever les autres défis auxquels sont confrontées ces espèces hautement migratrices, tels que la pollution, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.
- 1.12 La Namibie a annoncé qu'elle progressait vers son adhésion à l'Accord et qu'elle prévoyait de déposer son instrument d'adhésion auprès du Dépositaire d'ici la fin de 2026, et sinon, avant la prochaine réunion annuelle de l'ACAP.
- 1.13 La Namibie a également reconnu que des efforts supplémentaires étaient nécessaires, notamment en matière de renforcement des capacités, de recherche scientifique, d'expansion de la surveillance électronique et de suivi des populations, ainsi que de renforcement des systèmes de collecte de données et d'extension des mesures d'atténuation éprouvées.
- 1.14 En conclusion, la Namibie a exhorté tous les participants aux réunions à contribuer à un résultat positif, conformément aux objectifs de l'ACAP.
- 1.15 Au nom du Comité consultatif, le Président du CC a remercié Mme Bauleth D'Almeida pour ses aimables paroles et ses bons vœux pour la réunion, formulés au nom de M. Nghitila. Le Président s'est félicité des progrès accomplis par la Namibie en vue de son adhésion à l'Accord, adhésion qui sera finalisée avant le CC16. Le Président a exhorté tous les participants au CC15 à contribuer à la réussite de cette réunion et à la réalisation des objectifs de l'ACAP.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Le Comité consultatif a accepté d'adopter l'ordre du jour (**ANNEXE 3**).

3 REGLEMENT INTERIEUR

- 3.1 Le Comité consultatif a adopté le [Règlement intérieur du Comité consultatif](#) en vigueur pour cette réunion.

4 RAPPORT DU GOUVERNEMENT DEPOSITAIRE

- 4.1 L'Australie, en sa qualité de Dépositaire, a présenté son rapport ([CC15 Doc 06](#)). Le rapport a noté qu'aucune nouvelle adhésion n'a été enregistrée à l'Accord depuis le dernier rapport du Gouvernement dépositaire (du 1er février 2025) diffusé sous la référence [RdP8 Doc 07](#) lors de la huitième session de la Réunion des Parties, à Dunedin, en Nouvelle-Zélande, du 19 au 23 mai 2025. L'Australie

attendait avec intérêt de recevoir de plus amples informations de la part de la Namibie concernant son instrument d'adhésion.

5 SECRETARIAT DE L'ACAP

5.1 Activités entreprises au cours de la période intersessions 2025–2026

- 5.1.1 Le Secrétaire exécutif a présenté un rapport sur les activités menées par le Secrétariat au cours de la période intersessions 2025-2026 ([CC15 Doc 07 Rev 1](#)).
- 5.1.2 Le Secrétariat a apporté son soutien à diverses tâches dans le cadre du Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028. La planification et l'organisation des réunions actuelles du Comité consultatif et des groupes de travail ont été au cœur des préoccupations ces derniers mois. Parmi les autres activités clés, on peut citer l'octroi de fonds aux candidats retenus dans le cadre du cycle de petites subventions 2024, la représentation à diverses réunions internationales et l'élaboration d'un projet d'accord de coopération entre le Secrétariat et Global Fishing Watch (GFW) pour examen par les Parties. Le Secrétariat a également eu le plaisir d'accueillir un programme de stages pour les étudiants en master de traduction et d'interprétation.
- 5.1.3 Le Secrétariat et les responsables du CC ont participé à une série de réunions des organisations régionales de gestion et de conservation des pêches (ORCGP) afin de plaider en faveur de mesures améliorées pour les oiseaux marins et de fournir des informations sur les lignes directrices de l'ACAP et sur le statut des espèces d'albatros et de pétrels inscrites à l'ACAP.
- 5.1.4 Le Secrétaire exécutif a souligné et remercié M. John Cooper, Responsable de l'information émérite, pour sa contribution continue à l'ACAP, notamment pour l'élaboration d'articles pour le site web de l'ACAP, d'infographies sur les espèces inscrites à l'ACAP et de matériel promotionnel pour la Journée mondiale de l'albatros, célébrée chaque année le 19 juin.
- 5.1.5 Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'une proposition avait été soumise aux Parties visant à autoriser le Secrétariat à signer un protocole d'accord (PdA) avec Global Fishing Watch. Aucun consensus n'a été trouvé et la question sera inscrite à l'ordre du jour de la neuvième session de la Réunion des Parties (RdP9), conformément à l'article 24.5 du [Règlement intérieur de la Réunion des Parties](#).
- 5.1.6 Le Secrétaire exécutif a souligné les visites de liaison en Afrique du Sud et au Brésil, en marge d'autres réunions, ainsi qu'en Namibie pour encourager l'intérêt de ce pays pour l'adhésion à l'ACAP et pour choisir un lieu pour le CC15.
- 5.1.7 Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'un nouvel accord de subvention avait été conclu avec le Department of State Growth, représentant la Couronne du chef de la Tasmanie, qui reflétait le soutien financier et administratif inestimable et continu du gouvernement tasmanien au Secrétariat de l'ACAP.
- 5.1.8 L'Australie et le Royaume-Uni ont exprimé leur gratitude pour le soutien financier, administratif et autre substantiel apporté par le gouvernement tasmanien au Secrétariat.

- 5.1.9 Le Comité consultatif s'est félicité du soutien continu de la Tasmanie et a demandé au Secrétariat d'adresser une lettre de remerciement au Department of State Growth.
- 5.1.10 Le Secrétaire exécutif a indiqué que l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Accord BBNJ) était entré en vigueur le 17 janvier 2026 ([AC15 Inf 05](#)). La première session de la Conférence des Parties (COP1) se tiendra du 11 au 22 janvier 2027 à New York, aux États-Unis.
- 5.1.11 Le Comité consultatif a examiné les possibilités d'interaction avec l'Accord BBNJ.
- 5.1.12 L'Australie, le Chili, la Nouvelle-Zélande et le Pérou ont pris note de l'entrée en vigueur de l'Accord BBNJ et ont estimé que la COP1 serait une occasion stratégique pour l'ACAP de participer aux réunions et aux processus BBNJ, avec des possibilités de fournir des lignes directrices et d'autres ressources, ainsi que de veiller à ce que la conservation des oiseaux marins soit prise en compte dans le cadre des dispositifs BBNJ.
- 5.1.13 Le Chili et le Pérou ont estimé que les Parties à l'ACAP qui étaient également Parties à l'Accord BBNJ devraient soutenir l'engagement et la participation de l'ACAP à la COP1, car cette réunion fixerait les objectifs et les priorités de mise en œuvre dans le cadre de l'Accord BBNJ. Le Pérou a également estimé qu'une participation précoce de l'ACAP aux travaux menés dans le cadre de l'Accord BBNJ contribuerait à garantir que la conservation des oiseaux marins, en particulier des albatros et des pétrels, soit incluse dans les cadres élaborés par la COP, par exemple en ce qui concerne les évaluations d'impact environnemental des activités menées en haute mer.
- 5.1.14 L'Équateur a décrit le lien entre l'ACAP et l'Accord BBNJ comme vital pour le pays car il garantissait la connectivité écologique et la gouvernance des océans. L'Équateur a noté que l'Accord BBNJ fournissait les outils juridiques nécessaires pour étendre les normes de conservation de l'ACAP à la haute mer, atténuant ainsi les captures accessoires à l'échelle mondiale et garantissant que les activités menées en dehors de sa juridiction ne compromettent pas la biodiversité ni la souveraineté écologique des eaux territoriales de l'Équateur et des îles Galápagos. L'Équateur a considéré l'Accord BBNJ comme un mécanisme indispensable pour renforcer la gouvernance des océans et la synergie entre les Parties.
- 5.1.15 Le Comité consultatif a approuvé plusieurs mesures concernant l'engagement dans l'Accord BBNJ ; il :
- i) A DEMANDÉ au Secrétariat de suivre l'évolution de la situation dans le cadre de l'Accord BBNJ afin d'identifier les possibilités d'interaction de l'ACAP qui permettraient de faire progresser l'objectif et les intérêts de l'ACAP. Plus précisément, le Comité consultatif a demandé au Secrétariat d'assister à la COP1.

- ii) A DEMANDÉ aux responsables du CC d'envisager de participer aux opportunités identifiées parallèlement à celles de participation aux réunions des ORCGP et à d'autres réunions internationales. Sous réserve de la disponibilité des ressources, la participation aux processus pertinents visant à développer des outils de gestion par zone, des évaluations d'impact environnemental et des approches fondées sur les risques est encouragée.
 - iii) A DEMANDÉ au Secrétariat d'assurer la liaison avec les Parties qui sont également Parties à l'Accord BBNJ afin de coordonner les actions relatives aux processus pertinents identifiés.
 - iv) A DEMANDÉ au Secrétariat d'élaborer une Stratégie d'interaction avec l'Accord BBNJ, pour examen par la RdP9.
- 5.1.16 Le Comité consultatif a remercié le Secrétaire exécutif pour le rapport et les mises à jour complémentaires fournies.

5.2 Programme de travail du Secrétariat 2026–2028

- 5.2.1 Le Secrétaire exécutif a noté que le Programme de travail du Secrétariat 2026–2028 (**CC15 Doc 15**) a été adopté par les Parties lors de la RdP8. Il a été convenu qu'à la suite du CC15, le Programme de travail du Secrétariat serait modifié conformément au Programme de travail du CC 2026–2028 afin de tenir compte des modifications et des ajouts demandés par le Comité consultatif concernant les mesures à prendre par le Secrétariat au cours de la période triennale en cours (**ANNEXE 6**).

6 QUESTIONS FINANCIERES DE L'ACCORD

6.1 Rapport financier

- 6.1.1 Le Secrétaire exécutif a indiqué que le Secrétariat produit deux rapports financiers chaque année : le premier couvre les six premiers mois de l'exercice financier (jusqu'au 31 décembre) et le second présente le rapport audité de l'exercice complet (du 1er juillet au 30 juin). Le plus récent de ces rapports est présenté à la session pertinente du Comité consultatif ou de la Réunion des Parties.
- 6.1.2 Le Secrétaire exécutif a présenté le rapport financier intérimaire 2026 ([CC15 Doc 08](#)) comprenant des informations sur les recettes et les dépenses des crédits 1, 2, 3 et 4, ainsi qu'un résumé des soldes de trésorerie de clôture au 31 décembre 2025 et un résumé des contributions impayées au 1er avril 2026.
- 6.1.3 Les contributions des Parties pour 2026 étaient dues le 1er janvier. Au début du mois d'avril, les contributions de six Parties pour 2026 étaient toujours impayées. Deux Parties étaient en retard de paiement depuis plus d'un an (voir pièce jointe 1 du document **CC15 Doc 08**).
- 6.1.4 Le Secrétaire exécutif a informé la réunion que la RdP8 avait accepté d'adopter un budget de croissance réelle nulle, soutenu par un prélèvement unique de 306 842 \$ d'économies estimées sur le Fonds général ([Résolution 8.7](#)).

- 6.1.5 Le Secrétaire exécutif a noté que le financement du Programme de travail du CC pour 2026–2028 a bénéficié de contributions volontaires de Humane World for Animals (HWA) et de la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), d'une valeur respective de 30 000 \$ et 550 \$.
- 6.1.6 Le Royaume-Uni a pris acte de la contribution volontaire substantielle apportée par l'Australie aux études sur les parcs éoliens en mer et leurs impacts potentiels sur les albatros et les pétrels, notant que cette contribution volontaire intervenait juste en dehors de la période considérée, mais après la dernière session de la Réunion des Parties.
- 6.1.7 Le Comité consultatif a salué les généreuses contributions volontaires de Humane World for Animals et de la Royal Society for the Protection of Birds et a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements pour ces contributions à l'Accord.
- 6.1.8 Le Comité consultatif a demandé aux Parties qui accusaient un retard important dans le versement de leurs contributions annuelles de veiller à ce que les montants dus soient versés au Secrétariat.
- 6.1.9 Le Comité consultatif a remercié le Secrétaire exécutif pour le rapport financier intérimaire.

7 RAPPORTS DES OBSERVATEURS

7.1 Rapports des observateurs à la CC15

- 7.1.1 La Namibie et le Taipei chinois ont rendu compte des évolutions et des activités au cours de la période intersessions, et ont commenté les activités nationales et régionales. La Namibie a pour sa part fourni des informations sur les progrès réalisés en vue d'une adhésion à l'Accord. Ces déclarations se trouvent respectivement aux **ANNEXES 8** et **9**.
- 7.1.2 Des déclarations ont également été présentées par SEAFO et BirdLife International, soulignant leur collaboration avec l'ACAP et leurs points de vue sur les priorités de l'ACAP pour l'avenir. Leurs déclarations se trouvent respectivement dans les **ANNEXES 10** et **11**.
- 7.1.3 Le CC15 a accueilli avec satisfaction les déclarations des observateurs et les a remerciés de leur participation à la réunion.

8 RAPPORT DE LA HUITIÈME REUNION DES PARTIES

- 8.1 Le Président du Comité consultatif a présenté [CC15 Doc 13](#), qui rendait compte des résultats de la RdP8 sur des questions pertinentes pour le travail du Comité consultatif. Le Président du Comité consultatif a noté que la RdP8 avait adopté sept résolutions, dont le Programme de travail du Comité consultatif pour 2026–2028.
- 8.2 Le Président du Comité consultatif a indiqué que la RdP8 avait :

- i) convenu d'un budget à croissance réelle nulle, soutenu par un prélèvement sur les économies ;
- ii) approuvé un examen du format des rapports de mise en œuvre afin de mieux évaluer l'efficacité des actions de conservation prioritaires ;
- iii) convenu d'allouer des fonds suffisants au Programme de travail du Comité consultatif, notamment pour mettre en œuvre la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches (ORCGP) ;
- iv) convenu d'examiner l'Annexe 2 (Plan d'action) de l'Accord avant la prochaine RdP ;
- v) convenu d'allouer des fonds dans le Programme de travail du Comité consultatif pour mettre en œuvre la Stratégie de communication de l'ACAP ; et
- vi) convenu d'adopter des indicateurs actualisés afin de suivre le succès de l'Accord, en reconnaissant le déclin continu des espèces inscrites à l'ACAP.

8.3 Le Président a mentionné plusieurs points clés dans le document **CC15 Doc 13**, notamment :

- i) La RdP8 a adopté des amendements au Règlement intérieur de la Réunion des Parties. L'article 4.5 a été modifié pour aligner le délai applicable aux demandes de participation aux réunions émanant d'organismes non internationaux sur celui de l'article 4.3 applicable aux organismes internationaux.
- ii) Le Secrétariat avait organisé deux réunions du Comité consultatif et des groupes de travail à Édimbourg en 2023 et à Lima en 2024, suivies de l'organisation de la RdP8 en mai 2025.
- iii) La RdP8 a approuvé le mandat d'un groupe intersessions chargé de revoir les critères de recrutement du Secrétaire exécutif figurant à l'annexe A du Règlement du personnel en vigueur.
- iv) La RdP8 a adopté un mandat pour examiner l'efficacité du Secrétariat ([Résolution 8.3](#)).
- v) La RdP a convenu de tenir des réunions informelles en ligne des représentants intéressés, convoquées par le Secrétariat, au moins 30 jours avant les futures sessions de la RdP, afin de discuter du projet de budget et des contributions mises en recouvrement.
- vi) La RdP8 a reconnu les principales réalisations du Comité consultatif au cours du triennat 2023–2025, notamment le développement continu des Conseils de bonnes pratiques, des lignes directrices et des fiches pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins ; un examen des actions de conservation prioritaires ; le financement des programmes de petites subventions et de détachements ; le développement et la mise en œuvre de la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORCGP ; la fourniture de conseils sur l'influenza aviaire

hautement pathogène (IAHP) et l'examen continu des publications relatives à la taxonomie pertinentes pour les espèces de l'ACAP.

- vii) La RdP8 a pris note de la préoccupation du Comité consultatif selon laquelle, malgré ces efforts, l'objectif de l'ACAP d'atteindre et de maintenir un statut de conservation favorable pour les albatros et les pétrels n'était pas encore atteint et que la crise de conservation touchant les albatros et les pétrels, mise en évidence depuis 2019, se poursuivait.
- viii) La RdP8 a salué la publication d'une brochure commémorant le 20^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord.
- ix) La RdP s'est félicitée de la nouvelle structure de rapport du Comité consultatif et a reconnu les contributions apportées à l'ACAP par les groupes de travail, les Présidents, les Vice-présidents et les experts techniques du Comité consultatif.
- x) La RdP8 a demandé au Comité consultatif de revoir le format des rapports sur la mise en œuvre de l'Accord, en mettant l'accent sur les actions de conservation prioritaires, sur terre, en mer et pour les populations hautement prioritaires.
- xi) La RdP a approuvé la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches (ORCGP), en allouant des fonds suffisants dans le Programme de travail du Comité consultatif pour mettre pleinement en œuvre les actions prioritaires décrites dans la Stratégie.
- xii) La RdP a adopté une résolution élaborée par la Nouvelle-Zélande concernant les Actions visant à faire face à la crise de conservation que subissent les albatros et les pétrels en raison de la menace des captures accessoires dans les pêcheries ([Résolution 8.5](#)). La résolution réaffirme les principales actions que l'ACAP et ses Parties ont convenu d'entreprendre pour faire face à la crise de conservation, conformément aux engagements des Parties au titre de l'article VI de l'Accord.
- xiii) La RdP a reconnu l'importance des ressources humaines allouées en nature à la mise en œuvre des petites subventions et des détachements, a convenu de la très grande valeur des deux programmes et a souligné l'importance cruciale de garantir les fonds nécessaires pour assurer la pérennité de ces programmes.
- xiv) La RdP a convenu que le Secrétariat conclurait un accord avec la Comisión Técnica Mixta del Frente Marítimo (CTMFM) et élaborerait un accord avec Global Fishing Watch.

8.4 La Nouvelle-Zélande a indiqué que les documents présentés à la RdP8 par le Comité consultatif ont contribué à recentrer les discussions de la RdP sur les questions de conservation.

8.5 Le Royaume-Uni a indiqué que des problèmes internes subsistaient concernant les pressions exercées sur le Secrétariat en raison du budget à croissance réelle nulle et du versement tardif des contributions annuelles par les Parties.

- 8.6 Le document [AC15 Inf 01](#) fournit des liens vers toutes les versions linguistiques du budget de l'Accord adopté par la RdP8 pour la période 2026–2028.
- 8.7 Le Président du Comité consultatif a présenté le document [CC15 Doc 16](#) sur l'examen des rapports de mise en œuvre de l'ACAP. Il a indiqué que la RdP8 avait convenu que le Comité consultatif devrait entreprendre un examen, au cours du triennat 2026-2028, des exigences en matière de rapports de mise en œuvre de l'Accord.
- 8.8 Le Pérou a suggéré que l'examen prenne également en compte les difficultés rencontrées par les Parties lors de la préparation de leurs rapports de mise en œuvre.
- 8.9 Le Comité consultatif a approuvé le mandat d'un groupe intersessions sur les rapports de mise en œuvre qui dirigera ces travaux intersessions (**ANNEXE 5**).
- 8.10 L'Australie a présenté le document [CC15 Doc 17](#) sur la révision de l'Annexe 2 à l'Accord (le Plan d'action). L'Australie a fait remarquer que le Plan d'action figurant à l'Annexe 2 n'avait pas été révisé depuis son adoption il y a plus de 20 ans. L'Australie a indiqué que la RdP8 avait convenu qu'il serait opportun de procéder à un examen du Plan d'action avant la RdP9 et cette tâche a été ajoutée au Programme de travail du Comité consultatif. L'Australie a indiqué que cette révision visait à garantir que le Plan d'action reste actuel, notamment en ce qui concerne la compréhension des menaces pesant sur les espèces de l'ACAP, les priorités en matière de conservation, les Conseils de bonnes pratiques, ainsi que les possibilités et les défis liés à sa mise en œuvre.
- 8.11 Le Comité consultatif a approuvé le mandat d'un groupe intersessions chargé de la révision de l'annexe 2 à l'Accord qui entreprendra ces travaux intersessions (**ANNEXE 5**).
- 8.12 Le Comité consultatif a accepté d'agir au cours du triennat actuel 2026–2028 pour traiter et mettre en œuvre les résolutions convenues de la RdP8, et a pris note des recommandations et autres résultats de la RdP8 pertinents pour l'ordre du jour et le Programme de travail du Comité consultatif.

9 TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES PETRELS

9.1 Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie

- 9.1.1 Le Président du Groupe de travail sur la taxonomie (GTT), M. Mark Tasker, a présenté le rapport du GTT ([CC15 Doc 09](#)). Il a remercié les membres du Groupe de travail pour leur travail, notant que le mandat du GTT n'avait pas changé depuis le CC12.
- 9.1.2 Le Comité consultatif a noté que des éléments du rapport du GTT avaient également été présentés au GTSPC9.
- 9.1.3 Le Comité consultatif a examiné le rapport du GTT et a pris note de ses recommandations lors de l'élaboration du Programme de travail du Comité consultatif.
- 9.1.4 Sur la base des recommandations du GTT, le Comité consultatif :

1. A CONVENU d'adopter AviList comme taxonomie à utiliser lors de l'examen des espèces à inclure dans l'Annexe 1 de l'Accord (taxonomie de base) au lieu de la taxonomie du Congrès ornithologique international (COI).
 2. A CONVENU que l'ACAP ne modifierait pas sa taxonomie, mais qu'elle veillerait à ce qu'AviList adopte l'approche taxonomique de l'ACAP pour les espèces actuellement inscrites à l'Annexe 1 de l'Accord.
 3. A ENCOURAGÉ les Parties à soutenir la recherche :
 - i) qui apporterait un soutien supplémentaire à l'approche taxonomique de l'ACAP pour les trois paires de taxons qu'AviList traite différemment : *Thalassarche impavida* vs. *T. melanophris* ; *T. steadi* vs. *T. cauta* ; *Puffinus mauretanicus* vs. *P. yelkouan* ;
 - ii) sur le flux génétique et la divergence entre les principales populations reproductrices des taxons *Diomedea sanfordi* et *D. epomophora* ;
 - iii) sur l'introgression de l'ADN mitochondrial (ADNmt) de *Thalassarche chlororhynchos* à *T. carteri*.
- 9.1.5 Lors de la présentation du rapport du GTT, plusieurs points ont été soulevés par les délégués concernant ces recommandations ; ceux-ci sont résumés ci-dessous.
- 9.1.6 Le Président du GTT a indiqué qu'AviList remplacerait les listes mondiales existantes d'oiseaux, y compris la liste désormais obsolète du COI, et que ce travail devrait être achevé dans un délai de deux ans. Il a indiqué que la CMS envisageait d'utiliser AviList pour les espèces figurant dans ses Annexes, et l'UICN pour les espèces figurant sur la Liste rouge des espèces menacées, et qu'AviList remplacerait probablement la liste de l'ONUAA à terme.
- 9.1.7 Le Président du GTT a indiqué que trois paires de taxons énumérées à l'Annexe 1 ont été regroupées dans AviList : 1) *Thalassarche impavida* et *T. melanophris* ; 2) *T. steadi* et *T. cauta* ; et 3) *Puffinus mauretanicus* contre *P. yelkouan*.
- 9.1.8 Le Président du GTT a indiqué qu'un processus de mise à jour d'AviList était en cours à la lumière des éléments de preuve soumis. Le processus exact n'était pas encore clair, mais le Président s'efforcerait de déterminer la meilleure façon de modifier AviList afin de l'harmoniser avec l'approche taxonomique de l'ACAP. Il a indiqué qu'il serait nécessaire de rassembler des preuves concernant les trois paires de taxons.
- 9.1.9 Le Comité consultatif a noté que la Nouvelle-Zélande (*T. impavida* et *T. melanophris*), l'Australie et la Nouvelle-Zélande (*T. steadi* et *T. cauta*) et l'Espagne (*P. mauretanicus* et *P. yelkouan*) seraient favorables à la fourniture d'informations pertinentes à AviList.
- 9.1.10 Par ailleurs, le Président du GTT a noté que dans AviList, la séparation entre *Diomedea sanfordi* et *D. epomophora*, ainsi qu'entre *Thalassarche chlororhynchos* et *T. carteri*, était fondée sur des preuves limitées, et que des

recherches supplémentaires permettraient de renforcer la décision actuelle concernant ces taxons.

- 9.1.11 La Nouvelle-Zélande a indiqué que toute recherche sur les albatros (par exemple sur *Diomedea sanfordi* et *D. epomophora*) et les pétrels devait tenir compte des sensibilités culturelles pertinentes (par exemple, le traitement approprié du matériel génétique et la souveraineté des données autochtones).
- 9.1.12 En réponse à une question posée par la Nouvelle-Zélande sur la possibilité pour l'ACAP d'être représentée au sein des groupes consultatifs pertinents d'AviList, le Président du GTT a indiqué qu'il examinerait la question.
- 9.1.13 Le Comité consultatif a remercié le GTT pour son travail et son rapport.

10 CAPTURES ACCESSOIRES D'OISEAUX MARINS

10.1 Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires

- 10.1.1 Le Co-Président du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins (GTCA), le Dr Sebastián Jiménez, a présenté le rapport de la treizième réunion du GTCA ([CC15 Doc 10](#)). Ce rapport a décrit les progrès réalisés entre les sessions par rapport au Programme de travail du GTCA ainsi que les discussions et les recommandations issues de la réunion du GTCA13 qui s'est tenue du 27 au 29 mai 2026 à Swakopmund, en Namibie.
- 10.1.2 Le Comité consultatif a examiné le rapport de la réunion du GTCA, notamment ses recommandations, dans le cadre de la révision du Programme de travail du Comité consultatif.
- 10.1.3 Le Comité consultatif :
 - i) A noté les options de communication stratégique proposées par Mindfully Wired Consulting pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins.
 - ii) A noté les modifications apportées aux Conseils de bonnes pratiques pour chaque type de pêche industrielle (chalut, palangre démersale et pélagique), créant ainsi deux documents distincts.
 - iii) A noté que les modifications apportées aux Conseils de bonnes pratiques pour la pêche au chalut incluent désormais une référence à des options d'atténuation supplémentaires pour les risques posés par les câbles de surveillance des filets lorsque l'utilisation de ces câbles ne peut être évitée.
 - iv) A noté que les modifications apportées aux Conseils de bonnes pratiques pour la pêche à la palangre pélagique comprennent la mesure des taux d'immersion à l'aide des Lignes directrices de l'ACAP sur les taux d'immersion et que l'obtention de taux d'immersion plus rapides, ou l'utilisation de dispositifs de protection des hameçons à ouverture plus profonde, peut être nécessaire pour atténuer efficacement les captures accessoires d'oiseaux marins dans les zones où vivent des pétrels plongeurs.

- v) A noté que des travaux intersessions se poursuivront pour mettre à jour et affiner les Lignes directrices de l'ACAP sur la collecte de données pour les programmes d'observateurs et les Lignes directrices sur les systèmes de surveillance électronique des pêches.

10.1.4 Sur la base des recommandations du GTCA, le Comité consultatif :

Conseils de bonnes pratiques de l'ACAP en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins

1. A APPROUVÉ l'engagement de ressources dans le cadre du Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028 afin d'engager des consultants en communication qualifiés pour entreprendre des travaux visant à obtenir un changement de comportement dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins.
2. A APPROUVÉ le mandat du Groupe intersessions sur la mise en œuvre de la Stratégie de communication afin d'examiner les mesures de communication prises et d'assurer la liaison avec les consultants en communication (**ANNEXE 5**).

Atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans la pêche au chalut.

3. A APPROUVÉ l'examen mis à jour et les Conseils de bonnes pratiques pour réduire l'impact des pêcheries au chalut pélagique et démersal sur les oiseaux marins qui reflètent les dernières recherches présentées au GTCA13.
4. A ENCOURAGÉ la mise en œuvre des priorités de recherche pour l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries au chalut.

Atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans la pêche à la palangre démersale

5. A APPROUVÉ l'examen mis à jour et les Conseils de bonnes pratiques pour réduire l'impact des pêcheries à la palangre démersale sur les oiseaux marins qui reflètent les dernières recherches présentées au GTCA13.
6. A ENCOURAGÉ la mise en œuvre des priorités de recherche pour l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries à la palangre démersale.

Atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans la pêche à la palangre pélagique

7. A APPROUVÉ l'examen mis à jour et les Conseils de bonnes pratiques pour réduire l'impact des pêcheries à la palangre pélagique sur les oiseaux marins qui reflètent les dernières recherches présentées au GTCA13.
8. A APPROUVÉ les Lignes directrices de l'ACAP pour mesurer les taux d'immersion des hameçons appâtés dans les pêcheries à la palangre pélagique à l'aide d'enregistreurs temps-profondeur.

9. A ENCOURAGÉ la mise en œuvre des priorités de recherche pour l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries à la palangre pélagique.

Pêche artisanale et à petite échelle

10. A APPROUVÉ la version actualisée des Conseils de l'ACAP en matière d'atténuation pour la pêche artisanale et à petite échelle, en précisant que la version finale du texte serait peaufinée entre les sessions avant sa publication sur le site web de l'ACAP.
11. A EXHORTÉ les Parties ayant juridiction sur les pêcheries à la palangre artisanales et à petite échelle concernées à élaborer et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation afin de réduire le risque de captures accessoires.

Atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries à la senne coulissante

12. A APPROUVÉ le format et le contenu mis à jour de la boîte à outils pour les conseils d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries à la senne coulissante, notant que la dernière mise au point du texte serait effectuée entre les sessions avant sa publication sur le site web de l'ACAP.
13. A ENCOURAGÉ les gestionnaires des pêcheries à la senne coulissante à adopter les conseils de la boîte à outils, ressource conviviale et instructive pour les décideurs.

Amélioration de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires

14. A APPROUVÉ la création d'un groupe intersessions d'experts chargé de fournir des conseils continus sur l'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins aux concepteurs de contenu de la boîte à outils « Seabird Safe Toolkit » (**ANNEXE 5**).
15. A DEMANDÉ au Secrétariat d'examiner les moyens par lesquels l'ACAP pourrait utiliser ou diffuser plus activement la boîte à outils « Seabird Safe Toolkit » afin de promouvoir les conseils de bonnes pratiques en matière d'atténuation.
16. A APPROUVÉ un partenariat continu avec le Southern Seabirds Trust et le Department of Conservation de la Nouvelle-Zélande pour le développement ultérieur de la boîte à outils, et examiné comment celle-ci peut être utilisée au mieux dans le cadre de la Stratégie de communication de l'ACAP, notamment comme mécanisme de communication d'informations sur la répartition spatiale des espèces et le risque de captures accessoires.
17. A APPROUVÉ l'inclusion d'un examen à l'échelle des ORCGP des accords d'affrètement et autres accords d'accès dans le Programme de travail du Comité consultatif, sur la base des préoccupations soulevées dans le document **SBWG13 Doc 23**.

18. A EXHORTÉ les Parties à promouvoir l'amélioration de la transparence des accords d'affrètement et des accords d'accès au sein des ORCGP.
19. A EXHORTÉ les Parties à s'engager à assurer une surveillance à 100 %, en utilisant une combinaison de couverture par des observateurs et de systèmes de surveillance électronique, sur les navires de pêche en eaux lointaines opérant dans le cadre d'accords d'affrètement et d'accords d'accès afin d'améliorer la collecte de données et la communication de ces données aux ORCGP.

Indicateurs de performance de l'ACAP concernant les captures accessoires d'oiseaux marins

20. A APPROUVÉ les indicateurs de réponse aux captures accessoires d'oiseaux marins affinés décrits dans le document [SBWG13 Doc 11 Rev 1](#).
21. A EXHORTÉ les Parties à faire rapport sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries relevant de leur juridiction avant le CC16.
22. A EXHORTÉ les Parties à faire rapport sur les actions recensées dans la Stratégie d'interaction avec les ORCGP avant le CC16.

Outils et lignes directrices

23. A APPROUVÉ l'allocation de ressources suffisantes pour modifier les fiches pratiques sur l'atténuation au nouveau format simplifié selon une approche progressive et conformément à la priorisation identifiée lors du GTCA12.
- 10.1.5 Lors de la présentation du rapport du GTCA, plusieurs points ont été soulevés par les délégués concernant les recommandations ; ceux-ci sont résumés ci-dessous.
 - 10.1.6 L'Équateur a signalé des interactions en cours entre *Pterodroma phaeopygia* et les pêcheries artisanales et hauturières entre les îles Galápagos et le continent. L'Équateur a indiqué qu'il travaillait à l'amélioration des mesures d'atténuation dans ses pêcheries artisanales et espérait que son interaction dans le cadre de l'Accord BBNJ contribuerait à l'élaboration de mesures d'atténuation supplémentaires pour la haute mer.
 - 10.1.7 Le Brésil a indiqué que son plan d'action national pour les albatros et les pétrels (NPOA) est en place depuis 2006, sa troisième révision ayant été achevée en 2024. Le Brésil a également noté qu'il explore les possibilités de collaboration internationale et d'échange d'informations avec d'autres pays de la côte atlantique occidentale, y compris le développement futur potentiel d'un plan d'action régional (RPOA) pour la conservation des oiseaux marins.
 - 10.1.8 L'Afrique du Sud a annoncé avoir finalisé la deuxième version de son NPOA-Oiseaux marins et étudie la possibilité de développer un RPOA avec d'autres pays de la côte sud-est de l'océan Atlantique (par exemple la Namibie et l'Angola).

- 10.1.9 Le Comité consultatif a noté que le Groupe intersessions sur la communication des données relatives aux captures accessoires d'oiseaux marins examinera la communication des données de mise en œuvre en fonction des indicateurs de réponse aux captures accessoires d'oiseaux marins affinés présentés dans l'ANNEXE 5 du document **SBWG13 Doc 11 Rev 1**.
- 10.1.10 Le Comité consultatif a remercié le GTCA pour son travail et son rapport.

11 REUNION CONJOINTE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LES CAPTURES ACCESSOIRES ET LE STATUT DES POPULATIONS ET DE LA CONSERVATION

11.1 Rapport de la réunion conjointe des Groupes de travail sur les Captures accessoires et le Statut des populations et de la conservation

- 11.1.1 La Co-Vice-Présidente du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins (GTCA), la Dre Megan Tierney, a présenté le rapport de la réunion conjointe du GTCA13 et du GTSPC9 ([CC15 Doc 11](#)). Ce rapport a présenté les progrès réalisés entre les sessions par rapport au Programme de travail sur les questions transversales, ainsi que les discussions et les recommandations issues de la réunion conjointe qui s'est tenue les 26 et 27 mai 2026 à Swakopmund, en Namibie.
- 11.1.2 Le Comité consultatif a remercié les Présidents pour la préparation de ce rapport et en a pris note lors de l'examen de son Programme de travail.
- 11.1.3 Sur la base des recommandations des groupes de travail conjoints, le Comité consultatif :

Examen des études de suivi pour l'évaluation des risques

1. A ENCOURAGÉ le partage du flux de travail standardisé pour les analyses de chevauchement oiseaux marins–pêcheries fondées sur des points, au sein du package R *ShareWater*, afin d'améliorer la comparabilité et la transparence.
2. A ENCOURAGÉ les Parties et les autres acteurs, lorsqu'ils effectuent des observations ou des évaluations des captures accessoires d'oiseaux marins dans les eaux au large du sud de l'Amérique du Sud, à s'efforcer d'identifier les pétrels du genre *Procellaria* au niveau de l'espèce.
3. A ENCOURAGÉ les Parties à intégrer les efforts de pêche artisanale et à petite échelle nationaux lorsqu'elles procèdent à des évaluations des captures accessoires et prennent des mesures pour atténuer ces captures.
4. A ENCOURAGÉ les Parties à l'ACAP qui sont également membres de la Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC) à améliorer les exigences d'atténuation des captures accessoires afin d'assurer une protection à l'année pour *Procellaria parkinsonii* et d'autres espèces de l'ACAP.
5. A DEMANDÉ au Secrétariat de collaborer avec les États de l'aire de répartition concernés, y compris les juridictions mésoaméricaines et

colombiennes, afin de promouvoir la conservation de *P. parkinsonii* et d'autres espèces inscrites à l'ACAP dans leurs eaux.

6. A ENCOURAGÉ les Parties à poursuivre le développement d'outils d'atténuation pour la pêche artisanale et à petite échelle à la palangre.
7. A ENCOURAGÉ les Parties à financer la recherche et la collaboration au niveau local entre les chercheurs et les pêcheurs.
8. A ENCOURAGÉ les Parties à envisager l'utilisation d'enregistreurs GPS d'archivage peu coûteux pour comprendre les mouvements des navires de pêche artisanale et à petite échelle et donc le chevauchement avec les espèces de l'ACAP dans leurs eaux nationales.
9. A ENCOURAGÉ les analyses comparant le chevauchement oiseaux marins-pêcheries à l'intérieur et à l'extérieur des zones relevant des ORGP présentant des exigences différentes en matière d'atténuation des captures accessoires, afin d'identifier les zones où des réglementations plus strictes seraient bénéfiques pour les espèces menacées.
10. A DEMANDÉ aux Parties d'examiner les moyens d'améliorer le suivi des interactions avec les oiseaux marins et de veiller à ce que des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins soient mises en œuvre par les navires pratiquant la palangre démersale et le chalutage dans la zone de haute mer de l'Atlantique Sud-Ouest non couverte par une ORCGP compétente.
11. A ENCOURAGÉ les Parties à l'ACAP qui sont également membres de l'IATTC à plaider en faveur de la modification de la [Résolution C-11-02 de l'IATTC](#) afin d'étendre vers l'ouest l'obligation d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins, de 85° O à 90° O entre 15 et 30° S, de manière à couvrir les pêcheries de la dorsale de Nazca et à améliorer les mesures d'atténuation exigées.
12. A ENCOURAGÉ les Parties et l'ACAP à prendre des contacts directs avec les États du pavillon (en particulier la Corée du Sud) dont les navires opèrent dans l'Atlantique Sud-Ouest afin de mieux comprendre les risques pour les espèces de l'ACAP.
13. A ENCOURAGÉ les Parties à entreprendre des études sur la ségrégation spatiale et le chevauchement relatif avec les pêcheries entre différentes populations d'oiseaux marins (sites de reproduction) au sein d'un même archipel, afin d'identifier les facteurs déterminants du risque de captures accessoires et les liens potentiels avec les évolutions des populations.
14. A EXHORTÉ les Parties et ENCOURAGÉ les ORCGP à mettre en œuvre les Conseils de bonnes pratiques de l'ACAP et à améliorer le suivi de la conformité et des taux de captures accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries et les régions où le risque de captures accessoires peut être élevé pour *Diomedea exulans*, en particulier pour les palangriers démersaux battant pavillon de la Corée du Sud et de la Chine, et pour les palangriers pélagiques battant pavillon du Brésil, de la Chine et de Taipei chinois.

15. A ENCOURAGÉ le Brésil à exiger l'utilisation de systèmes de suivi des navires, la mise en œuvre des Conseils de bonnes pratiques de l'ACAP et le suivi de la conformité et des taux de captures accessoires d'oiseaux marins par les navires dans les pêcheries à petite échelle de sa ZEE, étant donné la mauvaise compréhension du risque posé à *D. exulans* qui se reproduit dans l'Atlantique Sud.
16. S'EST DÉCLARÉ PRÉOCCUPÉ par le fait que l'évaluation SEFRA démontre que la pêche relevant de la CCSBT a un impact considérable et probablement non durable sur plusieurs espèces inscrites à l'ACAP.
17. A ENCOURAGÉ les membres de la CCSBT à mettre immédiatement en œuvre les mesures d'atténuation conformes aux bonnes pratiques dans toutes les zones connues pour avoir un impact sur les espèces inscrites à l'ACAP.
18. A ENCOURAGÉ les Parties et les ORCGP à entreprendre des études quantifiant les interactions entre les oiseaux et les navires ou identifiant les facteurs qui influencent les mouvements et le comportement des oiseaux et des navires afin de mieux comprendre les taux d'interaction et le risque de captures accessoires.

Evolutions en matière d'infrastructures énergétiques en mer et risques associés

19. A APPROUVÉ le mandat et le programme de travail mis à jour du Groupe intersessions sur les lignes directrices pour le développement des parcs éoliens en mer (**ANNEXE 5**).

Propositions de nouvelles populations hautement prioritaires

20. A APPROUVÉ le mandat révisé du Groupe intersessions sur les tendances afin d'y inclure l'élaboration et l'application de critères normalisés et mis à jour pour identifier les populations hautement prioritaires de l'ACAP (**ANNEXE 5**).
21. A EXHORTÉ l'Équateur et le Pérou à fournir un rapport d'étape sur les mesures prises concernant *P. irrorata* afin d'orienter les futurs efforts de conservation dans le cadre de tout Plan d'action révisé.

Propositions d'inscription d'espèces à l'Annexe 1

22. A ENCOURAGÉ les Parties à examiner le document de proposition d'inscription d'*Ardenna carneipes* à la CMS et à identifier toute information supplémentaire qui devrait être incluse dans une proposition potentielle d'inscription d'*A. carneipes* à l'Annexe 1 de l'Accord qui pourrait être soumise au GTT/GTCA14/GTSPC10/CC16 pour examen.
 23. A ÉTABLI un groupe de contact sur les pétrels du genre *Pterodroma* pour soutenir le développement d'une action concertée (**ANNEXE 5**).
- 11.1.4 Le Royaume-Uni a fait une déclaration concernant le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 07**, qui figure à l'**ANNEXE 12**.
- 11.1.5 En réponse à la déclaration du Royaume-Uni, l'Argentine a fait une déclaration, qui figure à l'**ANNEXE 13**.

- 11.1.6 Lors de la présentation du rapport de la réunion conjointe, plusieurs points ont été soulevés par les délégués ; ceux-ci sont résumés ci-dessous.
- 11.1.7 Le Pérou a soutenu les recommandations de la réunion conjointe et a mis en avant un projet financé par une petite subvention de l'ACAP visant à développer des mesures d'atténuation dans la pêche à la palangre de surface du mahi-mahi, qui chevauche l'aire d'alimentation de *Phoebastria irrorata* et de *P. parkinsonii*. Ce projet est mené en collaboration avec le Department of Conservation de la Nouvelle-Zélande et ses résultats seront présentés lors de la prochaine réunion des groupes de travail.
- 11.1.8 Le Pérou a reconnu la nécessité de progresser dans le Plan d'action pour *P. irrorata* aux niveaux national et binational, ainsi que la nécessité de renforcer la coordination de ses efforts avec l'Équateur afin de mettre à jour de manière exhaustive le Plan d'action avant le CC16.
- 11.1.9 Se référant à la **Recommandation 5**, la Nouvelle-Zélande a rappelé que l'ACAP dispose d'une Stratégie d'interaction avec de nouvelles Parties qui pourrait orienter l'approche à l'égard des juridictions mésoaméricaines et colombiennes.
- 11.1.10 Concernant la **Recommandation 9**, BLI a fait observer qu'il est nécessaire de faire la distinction entre les lacunes dans la réglementation et les lacunes dans la mise en œuvre de la réglementation existante, car, dans de nombreux endroits, la réglementation n'est pas appliquée.
- 11.1.11 La Nouvelle-Zélande a suggéré que combler les deux lacunes, le cas échéant, est important pour atteindre les objectifs de conservation.
- 11.1.12 Se référant à la **Recommandation 12**, la Nouvelle-Zélande a suggéré qu'une interaction au niveau technique avec les États du pavillon, parallèlement à une interaction de haut niveau, pourrait être productive.
- 11.1.13 Concernant les **recommandations 14 et 15**, le Brésil a reconnu l'importance de renforcer le suivi de la conformité et l'évaluation des interactions entre les oiseaux marins et les pêcheries opérant dans la ZEE du Brésil. Le Brésil a mis en évidence l'ampleur du défi dans sa vaste juridiction maritime, avec un secteur de la pêche très important et diversifié. Malgré ces difficultés, le Brésil a renforcé son cadre de surveillance. Le Brésil a informé la réunion qu'un système de surveillance des navires (VMS) obligatoire est déjà en place pour tous les navires de plus de 15 m et qu'il est ouvert aux initiatives comme Global Fishing Watch, améliorant ainsi la transparence. En parallèle, des essais de surveillance électronique ont été mis en œuvre dans le nord-est du Brésil, et de nouveaux essais ont été lancés dans le sud et le sud-est du pays. En outre, le Brésil développe des initiatives visant à identifier et à tester des solutions compactes de suivi des navires adaptées à la pêche à petite échelle, reconnaissant la nécessité d'étendre les outils de surveillance à ce segment de la flotte. Le Brésil a informé la réunion qu'il poursuit également le rétablissement de son programme national d'observateurs embarqués, ce qui renforcera encore la collecte de données en mer grâce à des dispositifs institutionnels mis à jour et à des outils de surveillance complémentaires, notamment la surveillance électronique. Il coopère également avec des partenaires régionaux dans le cadre d'initiatives telles que le projet GEF-8 avec l'Argentine et l'Uruguay afin de

renforcer les capacités de surveillance dans l'Atlantique Sud. Depuis 2014, la législation brésilienne impose le filage nocturne, le lestage des lignes et l'utilisation de lignes tori comme mesures obligatoires simultanées pour la flotte industrielle de pêche à la palangre, et le Plan d'action national pour les albatros et les pétrels traite du défi d'accroître la conformité. Le Brésil a conclu qu'il restait déterminé à travailler avec les Parties et les observateurs de l'ACAP pour renforcer la mise en œuvre de mesures efficaces de surveillance et d'atténuation dans l'ensemble de ses pêcheries.

- 11.1.14 Le Brésil a également signalé que des essais de mesures d'atténuation pour la pêche à petite échelle sont actuellement en cours dans le cadre d'un projet financé par une petite subvention de l'ACAP et que les résultats de ces travaux devraient être présentés au CC16.
- 11.1.15 Le Comité consultatif a convenu d'inclure les **Recommandations 11, 16 et 17** dans la Stratégie d'interaction avec les ORCGP.
- 11.1.16 Le Comité consultatif a remercié le GTSPC et le GTCA pour leur travail et leur rapport conjoint.

12 STATUT DES POPULATIONS ET DE LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PÉTRELS

12.1 Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation

- 12.1.1 La Co-Présidente du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC), la Dre Patricia Pereira Serafini, a présenté le rapport de la neuvième réunion du GTSPC ([CC15 Doc 12](#)). Ce rapport a présenté les progrès réalisés entre les sessions dans le cadre du Programme de travail du GTSPC, ainsi que les discussions et les recommandations issues de la réunion du GTSPC9 qui s'est tenue le 25 mai 2026 à Swakopmund, en Namibie.
- 12.1.2 La Co-Présidente du GTSPC a accueilli deux nouveaux membres au sein du Groupe, Mme Mandi Livesey (Australie) et la Dre Sheryl Hamilton (Australie).
- 12.1.3 Le Comité consultatif a examiné le rapport du GTSPC et a pris note de ses recommandations lors de l'examen du Programme de travail du Comité consultatif.
- 12.1.4 Sur la base des recommandations du GTSPC, le Comité consultatif :

Mises à jour des évaluations des espèces de l'ACAP :

1. A MODIFIÉ le mandat du Groupe intersessions sur les évaluations des espèces afin d'y inclure l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche révisée pour réaliser efficacement les évaluations des espèces de l'ACAP (**ANNEXE 5**).

Tendances démographiques des espèces de l'ACAP et révision de la Liste rouge de l'UICN :

2. A APPROUVÉ les définitions mises à jour pour l'enregistrement de l'abondance et les approches de modélisation des tendances d'abondance des espèces de l'ACAP, y compris l'utilisation du package R personnalisé ACAPT développé par le Groupe intersessions sur les tendances.
3. A APPROUVÉ la méthodologie élaborée par le Groupe intersessions sur les tendances pour l'attribution aux espèces de l'ACAP des catégories de la Liste rouge de l'UICN en utilisant les critères A2/A4.
4. A CONVENU de demander au Groupe intersessions d'appliquer les critères de la Liste rouge de l'UICN pour l'aire de répartition géographique (B1, B2) et la population très petite ou restreinte (D) aux espèces de l'ACAP.
5. A CONVENU d'allouer des fonds dans le cadre du Programme de travail du CC 2026–2028 afin d'améliorer la structure et les champs de la base de données de l'ACAP pour refléter les définitions utilisées dans les analyses de tendances, d'enregistrer les raisons des modifications apportées aux dénombrements et d'inclure les dénombrements actuellement non inclus dans la base de données.
6. A CONVENU d'allouer des fonds dans le Programme de travail du CC 2026–2028 pour rassembler les données de dénombrement et appliquer l'approche de modélisation des tendances développée par le Groupe intersessions et les critères B1, B2, D et E afin de garantir que le Secrétariat de l'ACAP puisse conseiller BirdLife International sur les évaluations de la Liste rouge de l'UICN des espèces de l'ACAP d'ici le 1er octobre 2026.
7. A DEMANDÉ au Secrétariat de mettre à jour les Lignes directrices de l'ACAP sur le recensement afin d'y inclure les informations obtenues grâce au cadre de traitement des données (par exemple, idéalement, ≥ 10 % des couples reproducteurs de chaque site de reproduction devraient être suivis).
8. A ENCOURAGÉ les Parties à soumettre des recherches qui contribueront à l'estimation future de l'abondance des espèces de l'ACAP, notamment la surveillance et l'analyse de la probabilité de reproduction et du moment de l'échec de la reproduction ; l'attribution rétrospective des erreurs ; et les méthodes utilisées pour extrapoler des zones étudiées à l'ensemble des sites de reproduction.
9. A MODIFIÉ le mandat du Groupe intersessions sur les tendances (**ANNEXE 5**).

Mise à jour sur la gestion des menaces terrestres

10. A ENCOURAGÉ les Parties à soutenir la priorisation des programmes d'éradication à grande échelle des espèces envahissantes dans les instances internationales et nationales pertinentes, reconnaissant l'importance logistique, financière et pour la conservation de tels programmes (par exemple, l'île Marion).

11. A ENCOURAGÉ les organismes internationaux compétents (par exemple, le Système du Traité sur l'Antarctique) à renforcer et à mettre en œuvre des lignes directrices sur la gestion des sites touristiques, y compris l'intégration de seuils de sensibilité et de perturbation propres à chaque espèce.
12. A ENCOURAGÉ les Parties, les États de l'aire de répartition et d'autres acteurs à améliorer la collecte de données de référence sur l'abondance et l'état de reproduction des oiseaux marins sur les sites de reproduction fréquemment visités, afin de soutenir une gestion du tourisme fondée sur des données probantes.

Polluants, y compris les plastiques et autres débris marins :

13. A EXHORTÉ les Parties à limiter la production et l'utilisation des PFAS et à promouvoir des solutions de rechange plus sûres, en appliquant le principe de précaution.
14. A ENCOURAGÉ les Parties à donner la priorité à la recherche sur l'exposition et les effets biologiques des PFAS et autres polluants sur les espèces inscrites à l'ACAP, ainsi qu'à l'intégration de ces impacts dans la modélisation des tendances démographiques.
15. A ENCOURAGÉ les efforts des Parties visant à intégrer les données sur les contaminants dans les cadres de surveillance et de modélisation des populations, notamment par l'utilisation de biomarqueurs et d'approches multi-espèces.
16. A ENCOURAGÉ les Parties à soutenir les efforts mondiaux visant à réduire la pollution marine par les plastiques, notamment en participant aux processus internationaux d'élaboration des politiques.
17. A ENCOURAGÉ les Parties à renforcer leur collaboration régionale, notamment dans l'Atlantique Sud et l'océan Austral, en matière de surveillance et de recherche sur les contaminants.

Influenza aviaire H5N1 hautement pathogène et autres agents pathogènes :

18. A APPROUVÉ la base de données IAHP de l'ACAP comme outil de référence et source d'information sur la propagation et les impacts de l'IAHP chez les espèces de l'ACAP, et A ENCOURAGÉ les Parties à y contribuer en fournissant des données et des commentaires.
19. A EXHORTÉ les Parties à renforcer la surveillance et la notification de l'IAHP, y compris la notification des cas positifs et des efforts d'échantillonnage ayant donné des résultats négatifs.
20. A ENCOURAGÉ les Parties à entreprendre la caractérisation génétique des virus de l'IAHP détectés et d'autres virus afin d'améliorer la compréhension des voies de transmission.

21. A ENCOURAGÉ les Parties à promouvoir l'intégration des données de suivi et de déplacement dans les évaluations des risques de maladie et la planification de la surveillance.
22. A ENCOURAGÉ les Parties à renforcer leurs efforts de communication et de sensibilisation afin de favoriser l'adoption des lignes directrices de gestion des maladies élaborées par l'ACAP.
23. A ENCOURAGÉ les Parties et les chercheurs à intensifier leurs efforts de surveillance de l'IAHP chez les espèces de l'ACAP et à fournir des rapports aux auteurs de la base de données.

Examen des principales lacunes dans les données de suivi :

24. A ENCOURAGÉ les Parties et les États de l'aire de répartition responsables de populations reproductrices d'espèces inscrites à l'ACAP à mettre en œuvre les programmes de suivi prioritaires afin d'améliorer les connaissances actuelles sur la taille, les tendances et la démographie de leurs populations (**CC15 Doc 12**, tableaux 1 à 4).
25. A ENCOURAGÉ les Parties et les autres acteurs à entreprendre les programmes de suivi prioritaires identifiés pour chaque espèce de l'ACAP par région (**CC15 Doc 12**, tableau 5).
26. A ENCOURAGÉ les détenteurs de données à soumettre leurs données de suivi à la BirdLife International Seabird Tracking Database afin de permettre des analyses multi-espèces du chevauchement entre les espèces de l'ACAP et les pêcheries.

Mise à jour du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) :

27. A ENCOURAGÉ les groupes de travail à poursuivre leur collaboration avec le panel GOOS BioEco, notamment en ce qui concerne le développement des EOVS et d'autres initiatives mondiales visant à améliorer l'intégration des données sur les oiseaux marins dans les systèmes d'observation des océans.
 28. A ENCOURAGÉ les Parties et les propriétaires de données à transmettre directement leurs données au portail GOOS BioEco et au Système d'information sur la biodiversité océanique (OBIS).
- 12.1.5 Lors de la présentation du rapport de la réunion du GTSPC, plusieurs points ont été soulevés par les délégués concernant les recommandations ; ceux-ci sont résumés ci-dessous.
 - 12.1.6 Le Comité consultatif a remercié le Dr Johannes Fischer et le Groupe intersessions sur les tendances pour leur excellent travail, ainsi que le Dr Simon Wotherspoon pour le développement du package R personnalisé ACAPT qui sous-tend les analyses.
 - 12.1.7 BLI a également exprimé sa gratitude au Groupe intersessions sur les tendances, au nom de l'équipe de la Liste rouge de l'UICN, pour ce travail.

- 12.1.8 L'Afrique du Sud a fermement approuvé la **Recommandation 11** et a demandé un soutien continu au projet Mouse Free Marion.
- 12.1.9 Le Chili a informé la réunion que les lacunes dans les données de suivi des populations de Diego Ramirez pour *Thalassarche chrysostoma* et *T. melanophris* sont en cours de mise à jour.
- 12.1.10 BLI a remercié le GTSPC pour son soutien visant à encourager la soumission de données de suivi à la Seabird Tracking Database.
- 12.1.11 Le Président a remercié BLI pour le développement et la gestion de la base de données.
- 12.1.12 Le Comité consultatif a remercié le GTSPC pour son travail et son rapport de réunion.

13 STRATEGIE D'INTERACTION DE L'ACAP AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DES PECHEES

- 13.1 Le Co-Président du GTCA, le Dr Sebastián Jiménez, a indiqué que la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les Organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches ([AC15 Inf 02](#)) avait été adoptée lors de la RdP8. Les objectifs de la stratégie d'interaction avec les ORCGP sont les suivants :
 - i) Renforcer la mise en œuvre des mesures par les ORCGP pour prévenir, minimiser ou réduire les captures accessoires d'oiseaux marins.
 - ii) Renforcer la mise en œuvre par les ORCGP des mesures qui garantissent la mise en œuvre, le suivi et la déclaration efficaces des opérations de pêche afin de prévenir, de minimiser ou de réduire les captures accessoires d'oiseaux marins.
 - iii) Veiller à ce que les ORCGP procèdent en permanence à l'examen des mesures visant à prévenir, minimiser ou réduire les captures accessoires d'oiseaux marins, y compris la mise à jour de ces mesures à la lumière de l'évolution des bonnes pratiques.
- 13.2 Le Dr Jiménez a souligné que la Stratégie d'interaction avec les ORCGP définissait les actions à entreprendre, l'objet de l'interaction (dans trois catégories d'organisations internationales), la base de l'interaction avec les ORCGP et proposait des approches individualisées avec des résultats ciblés pour chaque ORCGP.
- 13.3 Le CC15 a noté les progrès considérables accomplis dans le cadre de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP depuis le CC14 et a discuté de l'importance de fournir des orientations plus détaillées aux responsables du CC et aux Parties dans leurs relations avec les ORCGP, sans pour autant réduire leur capacité à être flexibles et adaptables à mesure que les priorités changent et que des opportunités se présentent.

- 13.4 Le Chili a reconnu la valeur des orientations stratégiques contenues dans la Stratégie d'interaction avec les ORCGP, qui contribueraient à assurer un plaidoyer cohérent au sein des ORCGP, ainsi que pour les Parties à l'ACAP lorsqu'elles interviennent en tant que membres des ORCGP. Le Chili a noté que les délégations des Parties participant aux ORGP peuvent provenir de portefeuilles ou d'agences différents de celles participant à l'ACAP, ce qui peut avoir un impact sur la communication et la cohérence des messages.
- 13.5 BLI a suggéré qu'il serait utile d'établir une liste de priorités qui pourrait contribuer à résoudre les problèmes liés à la cohérence des messages entre les différents services et à clarifier ce qui doit être promu. BLI pourrait contribuer à cette approche en examinant plus en détail le plaidoyer auprès des ORCGP concernant les accords d'affrètement et en faisant rapport au GTCA14.
- 13.6 L'Australie a également reconnu l'importance de mettre en évidence et de prioriser certaines actions spécifiques dans le cadre de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP que les Parties pourraient transmettre à leurs administrations.
- 13.7 La Nouvelle-Zélande a fait remarquer que l'interaction de l'ACAP au sein des ORCGP reconnaît que les portefeuilles relatifs à la pêche ont généralement un programme chargé, et qu'il était donc important que les délégations auprès des ORCGP incluent les portefeuilles environnementaux afin de plaider spécifiquement en faveur de meilleures mesures de conservation des oiseaux marins. La Nouvelle-Zélande a reconnu que cette approche ne serait peut-être pas toujours possible.
- 13.8 Le Royaume-Uni a estimé qu'il existe plusieurs liens pour développer le plaidoyer de l'ACAP au sein des ORCGP, notamment les groupes de travail, le Comité consultatif et les portefeuilles responsables au sein de chaque Partie. Le Royaume-Uni a estimé qu'il incombait au point de contact national et/ou au membre du Comité consultatif de l'ACAP d'assurer la coordination au sein de son administration lors de la préparation de positions de négociation nationales coordonnées.
- 13.9 Le Comité consultatif a noté que la question de savoir comment encourager les Parties à soutenir pleinement la Stratégie d'interaction avec les ORCGP recoupe la Stratégie de communication et qu'une interaction précoce auprès des Parties concernées était importante.
- 13.10 Le Pérou a souligné que d'importants travaux techniques ont déjà été entrepris au sein de l'IATTC dans le cadre du Groupe de travail sur les écosystèmes et les captures accessoires, avec la contribution de l'ACAP, et a insisté sur le fait que le défi ne réside pas dans un manque d'informations ou de justifications scientifiques, mais dans la nécessité de veiller à ce que cela se traduise par des décisions au niveau de la Commission. Le Pérou a également suggéré d'explorer, avec d'autres membres, les moyens possibles de faire progresser ce processus au sein de l'IATTC, notamment en examinant une demande que la Commission adresserait au Groupe de travail sur les écosystèmes et les captures accessoires afin qu'il élabore une proposition technique actualisée.

13.11 Le Comité consultatif :

1. A ENCOURAGÉ les Parties à promouvoir les objectifs de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP, notamment en soumettant et en défendant les propositions pertinentes au sein des ORCGP dont elles sont membres.
2. A DEMANDÉ aux responsables du CC d'élaborer un plan de mise en œuvre de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP et d'identifier les actions prioritaires de la Stratégie pour une interaction menée par l'ACAP et par les Parties. Les actions du plan de mise en œuvre seront partagées entre les Parties à chaque ORCGP.
3. A EXHORTÉ les Parties à collaborer de manière proactive avec les responsables du CC pour donner suite aux actions prioritaires identifiées dans le plan de mise en œuvre ORCGP.
4. A DEMANDÉ aux responsables du CC, en vue de leur participation aux réunions des ORCGP, de contacter les points de contact nationaux et les membres du Comité consultatif afin de coordonner les actions des responsables de l'ACAP.
5. A DEMANDÉ aux points de contact nationaux des Parties et aux membres du Comité consultatif de faciliter une coordination opportune pour la mise en œuvre de la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORCGP, en reliant les responsables du CC représentant l'ACAP à une réunion d'une ORCGP à la délégation de la Partie auprès de cette ORCGP.
6. A DEMANDÉ aux Parties de faire état, dans leurs rapports nationaux à l'ACAP, des mesures prises en matière de conservation des oiseaux marins au sein des ORCGP dont elles sont membres.

13.12 Le Secrétariat a indiqué qu'il préparerait une liste de contrôle à l'intention des responsables du CC afin de faciliter la liaison avec les Parties et d'autres acteurs en vue de leur participation aux réunions des ORCGP.

14 STRATEGIE DE COMMUNICATION

14.1 La Dre Megan Tierney, Co-Vice-Présidente du GTCA, a présenté [CC15 Doc 20](#) qui décrivait les options de communication stratégique potentielles pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre de mesures relatives aux captures accessoires d'oiseaux marins. Elle a indiqué que le document **CC15 Doc 20** fournissait un résumé des conseils d'un cabinet de conseil en communication sur la manière d'améliorer l'accessibilité et l'adoption des Conseils de bonnes pratiques de l'ACAP, conformément à la Stratégie de communication et à la Stratégie d'interaction avec les ORCGP. Trois options de communication échelonnées, mais progressives, ont été proposées, avec des implications de coût croissantes. La version Bronze mettait l'accent sur la clarté, la cohérence et l'accessibilité et nécessiterait un investissement d'environ 33 000 \$. La version Silver proposait une diffusion structurée, davantage axée sur la mobilisation ciblée des publics, et nécessiterait un investissement d'environ 65 000 \$. La version Gold permettrait la mise en place d'une plateforme numérique et d'un soutien en

matière de communication proactive pour favoriser un changement de comportement et nécessiterait un investissement d'environ 127 000 \$.

- 14.2 Le Président du Comité consultatif a indiqué que la RdP8 avait accepté de donner la priorité à l'allocation de fonds dans le cadre du Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028 pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication, à hauteur de 65 000 \$ par an (soit 195 000 \$ au total).
- 14.3 Le Comité consultatif a examiné les options de communication stratégique proposées par Mindfully Wired Consulting pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins.
- 14.4 Le Comité consultatif a approuvé le mandat et les principes directeurs de la collaboration avec les consultants pour un groupe intersessions sur la mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'ACAP (**ANNEXE 5**).
- 14.5 Le Comité consultatif a examiné une approche privilégiée, ou une combinaison d'approches, qui permettrait d'optimiser l'impact compte tenu des contraintes actuelles en matière de ressources.
- 14.6 Le Comité consultatif a convenu d'adopter une approche adaptative basée sur l'option Gold. Les principes suivants guideront la collaboration avec les consultants afin que les stratégies et les produits élaborés :
- perdurent au-delà des trois années (2026–2028) ;
 - soient axés sur l'influence exercée sur la mise en œuvre des bonnes pratiques ;
 - veillent à ce que la cartographie des parties prenantes prenne en compte les dimensions sociales des publics cibles ;
 - réduisent au minimum la charge pesant sur le Secrétariat pendant et après les trois années ;
 - reconnaissent la capacité limitée de l'Accord à mettre en œuvre les stratégies et les produits.
- 14.7 Le Comité consultatif a accepté d'allouer un financement pouvant atteindre 146 000 \$ au cours du triennat pour soutenir la mise en œuvre de cette approche.

15 COMITE CONSULTATIF

15.1 Fonctionnement du Comité consultatif

- 15.1.1 Le Président du Comité consultatif a indiqué qu'aucun document n'avait été soumis à ce sujet, mais a noté que le volume et l'étendue des tâches des groupes de travail impliquaient qu'il serait utile de réfléchir aux moyens d'améliorer le travail du Comité consultatif et de ses groupes de travail.
- 15.1.2 Le Royaume-Uni a remercié les Présidents des groupes de travail pour leur travail considérable et a suggéré qu'il serait utile de consacrer le temps disponible lors des réunions des groupes de travail aux points susceptibles d'obtenir les meilleurs résultats en matière de conservation des albatros et des pétrels.

- 15.1.3 La Co-Présidente du GTSPC a noté que la mise en place par le Secrétariat d'une base de données des recommandations sera très utile pour évaluer les recommandations présentées à chaque réunion par rapport aux recommandations existantes. Cela permettra de concentrer les travaux des groupes de travail sur de nouvelles recommandations.
- 15.1.4 Le Comité consultatif a examiné diverses options et suggestions susceptibles de contribuer au bon déroulement et à l'efficacité de ses réunions.
- 15.1.5 Le Comité consultatif a identifié des possibilités d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de ses réunions et a recommandé à ses Présidents et aux Présidents des groupes de travail de :
- i) donner la priorité aux points de l'ordre du jour qui sont directement liés à la mise en œuvre d'actions de conservation, de mesures d'atténuation et de résultats concrets en matière de conservation des espèces inscrites à l'ACAP ;
 - ii) élaborer un ordre du jour annoté indiquant les points prioritaires de la prochaine réunion ;
 - iii) envisager la soumission anticipée des titres et résumés indicatifs des documents, 30 jours avant la date limite de dépôt, afin d'aider les Présidents à classer les documents proposés comme documents de travail ou documents d'information, à planifier les discussions, à identifier les priorités et à rationaliser les processus décisionnels ;
 - iv) élaborer un calendrier intégré pour toutes les réunions des groupes de travail bien à l'avance, facilitant ainsi la priorisation des sujets et la gestion des réunions ;
 - v) définir une approche cohérente pour les documents de travail et d'information ; il n'est pas nécessaire de discuter des documents d'information, sauf s'ils contribuent à l'élaboration des conseils de l'ACAP ou d'autres produits de l'ACAP ;
 - vi) examiner quels points de l'ordre du jour doivent être traités à chaque réunion et ceux qui peuvent être inscrits moins fréquemment ;
 - vii) communiquer l'importance d'utiliser la dernière version du modèle de document de l'ACAP et de suivre les instructions aux auteurs associées ;
 - viii) en collaboration avec le Secrétariat, étoffer les orientations à l'intention des auteurs dans le modèle de document, y compris des conseils pour les auteurs et les Présidents sur :
 - le traitement des soumissions de titres et de résumés, des documents de travail et des documents d'information ;
 - l'utilisation de la base de données des recommandations de l'ACAP et le référencement des recommandations existantes approuvées par les CC précédents ;
 - le rattachement des documents soumis aux points pertinents de l'ordre du jour annoté d'une réunion.

- 15.1.6 Le Comité consultatif a noté l'importance de veiller à ce que la base de données des recommandations identifie clairement les recommandations qui ont été formellement approuvées par le Comité consultatif et que le texte final approuvé par le Comité soit fidèlement reflété dans la base de données. Le Comité a noté que cette approche faciliterait l'utilisation de la base de données des recommandations par les Parties, les États de l'aire de répartition, les observateurs et les autres parties prenantes. L'affichage par défaut ne présentera que les actions approuvées par le Comité consultatif ; cependant, toutes les recommandations des groupes de travail seront disponibles si elles sont spécifiquement demandées dans les critères de recherche. Les champs des résultats de recherche indiqueront toujours clairement le statut des recommandations au titre de l'Accord et, le cas échéant, le texte final approuvé par le CC ou la RdP.

15.2 Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028

- 15.2.1 Le Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028 (**CC15 Doc 14**) a été examiné lors des réunions du GTCA13 et du GTSPC9 et a fait l'objet d'une discussion plus approfondie par le CC15. Les actions réalisées ont été notées et d'autres actions ont été ajoutées. Certaines actions ont été modifiées afin de mieux décrire le sujet ou la tâche concernés. Plusieurs possibilités de petites subventions ou de détachements de l'ACAP ont également été relevées.
- 15.2.2 Le Programme de travail du CC fournit une estimation des coûts et du temps requis pour l'accomplissement des tâches. Le CC15 a noté que des ressources financières et humaines importantes seront nécessaires pour mener à bien le Programme de travail, principalement de la part du Secrétariat et des responsables du CC, mais aussi des Parties, des États de l'aire de répartition et des ONG. Il a été noté que les ressources en personnel sont, dans la plupart des cas, fournies gratuitement.
- 15.2.3 L'Australie a présenté le document [AC15 Inf 04](#) sur l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels – Initiative de recherche environnementale sur les énergies renouvelables (ACAP-RERI). L'Australie a indiqué avoir versé une contribution volontaire de 2 500 000 \$ à l'ACAP pour financer des recherches visant à éclairer l'évaluation des impacts potentiels à long terme des projets d'énergies renouvelables en mer sur les espèces inscrites à l'ACAP.
- 15.2.4 L'Australie a indiqué que l'ACAP-RERI sera supervisé par un groupe de pilotage comprenant le Secrétariat, des représentants de l'Australie et potentiellement d'autres Parties à l'ACAP intéressées, ainsi que le Président du Comité consultatif. L'expertise scientifique sera fournie par un groupe consultatif technique multidisciplinaire (TAG) comprenant des membres des groupes de travail de l'ACAP. Les fonds seront distribués par le biais d'un appel à propositions de recherche qui seront évaluées par le TAG et le groupe de pilotage. Cette contribution soutiendra l'initiative pendant une durée maximale de cinq ans, jusqu'en juin 2030.

- 15.2.5 Le Président a présenté des options pour la répartition du budget du Comité consultatif 2026–2028 entre les tâches existantes et les tâches proposées dans le Programme de travail du Comité consultatif. Le Président a indiqué que le budget de l'Accord 2026–2028 ne prévoyait pas d'allocation spécifique pour les petites subventions et que les options proposées permettraient d'envisager un cycle de petites subventions en 2027. En fonction du montant des fonds disponibles, il pourrait être opportun de lancer un appel à candidatures pour des petites subventions concernant des éléments spécifiques du Programme de travail du Comité consultatif.
- 15.2.6 Le Président a indiqué que les coûts estimés (50 000 \$) ont maintenant été inclus pour mettre à jour les analyses des tendances des espèces de l'ACAP, qui sont hautement prioritaires et requises d'ici octobre 2026 comme contribution à la révision de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Il a également indiqué que les coûts estimés (60 000 \$) ont également été inclus pour développer un nouveau cadre d'évaluation des espèces.
- 15.2.7 Le Président a indiqué qu'il existait des options pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication (option 1, 146 000 \$, et option 2, 70 000 \$). Selon l'option choisie, cela aura une incidence sur le montant des fonds disponibles pour un cycle de petites subventions en 2027.
- 15.2.8 Le Comité consultatif a reconnu que, même si plusieurs tâches pourraient ne pas être engagées au cours de ce triennat, ces tâches demeuraient importantes et seraient réexaminées au cours du prochain triennat.
- 15.2.9 Le Comité consultatif a accepté de modifier le Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028 (**ANNEXE 4**). Ces mises à jour ont permis de garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour traiter les tâches prioritaires :
- i) Évaluation et mise à jour des tendances démographiques mondiales (Tâche 2.3).
 - ii) Mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'ACAP (Tâche 5.13).
 - iii) Élaboration d'un cadre d'évaluation des espèces de l'ACAP (Tâche 2.4).
- 15.2.10 Le Comité consultatif a encouragé les Parties à envisager d'apporter des contributions volontaires à l'Accord afin de permettre la poursuite des tâches inscrites au Programme de travail du Comité consultatif, y compris celles reportées au prochain triennat.

15.3 Programme de subventions et de détachements de l'Accord

- 15.3.1 Le Bureau scientifique a présenté un rapport sur les petites subventions et les détachements récemment soutenus par le Comité consultatif ([AC15 Inf 03](#)). Plusieurs documents présentés aux groupes de travail étaient le fruit d'études financées par des petites subventions et des détachements de l'ACAP. Elle a indiqué que les subventions accordées dans le cadre du cycle 2024 ont été financées à la fois par les fonds de l'ACAP et par de généreuses contributions volontaires de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, du Taipei chinois et d'Abercrombie & Kent Philanthropy. Elle a également noté que les résumés des projets étaient désormais publiés sur le site web de l'ACAP.

- 15.3.2 Le CC a souligné le succès des programmes de petites subventions et de détachements en termes de renforcement des capacités mais également de recherches sur la conservation des oiseaux marins.
- 15.3.3 Le Pérou a reconnu et exprimé sa gratitude pour le soutien inestimable apporté par les programmes de petites subventions et de détachements de l'ACAP. Ces initiatives ont joué un rôle fondamental dans le renforcement des capacités techniques et opérationnelles nationales, contribuant ainsi à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces pour les albatros et les pétrels au Pérou.
- 15.3.4 Les appels à candidatures pour les deux programmes sont généralement lancés à la suite d'une réunion du Comité consultatif, mais au cours de ce triennat, un appel à candidatures pour les petites subventions et les détachements n'est prévu qu'en 2027, à la suite du CC16.

16 INSCRIPTION DE NOUVELLES ESPÈCES

- 16.1 La Nouvelle-Zélande a indiqué qu'*Ardenna carneipes* était reconnu comme un candidat sérieux à l'inscription à l'Annexe 1 sur la base des critères utilisés par l'ACAP, et que la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) avait inscrit l'espèce à l'annexe II de la CMS et adopté une proposition d'action concertée pour l'espèce ([CC15 Doc 18](#)).
- 16.2 La Nouvelle-Zélande a demandé aux Parties d'examiner le document de proposition d'inscription de la CMS ([UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2.6](#)) et d'identifier toute information supplémentaire qui devrait être portée au GTT et aux GTCA14/GTSPC10/CC16 pour examen au regard des critères d'inscription des espèces figurant à l'Annexe 1 de l'Accord ([AC15 Inf 06](#)).
- 16.3 Le Président du GTT a salué le travail accompli par la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la France, et s'est réjoui d'examiner la proposition d'inscription lorsqu'elle sera prête. Il a également noté qu'*A. carneipes* a été accepté comme une espèce distincte par AvIList et qu'aucun problème taxonomique ne se pose.
- 16.4 La Nouvelle-Zélande a présenté un rapport sur l'inscription de 26 espèces, sous-espèces et populations géographiques de pétrels du genre *Pterodroma* dans les Annexes I et II de la CMS, reconnaissant que l'inscription dans les Annexes de la CMS influencera la notation de ces espèces dans l'approche de l'ACAP pour identifier les espèces candidates à l'inscription à l'Annexe 1 de l'ACAP ([CC15 Doc 19](#)).
- 16.5 La Nouvelle-Zélande a indiqué qu'elle allait probablement prendre la tête d'un processus visant à élaborer une action concertée pour ces pétrels et qu'elle accueillerait favorablement l'expertise de l'ACAP. La Nouvelle-Zélande a demandé aux Parties d'examiner le document de proposition d'inscription de la CMS ([UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2.5/Rev.1](#)) et d'identifier toute autre mesure que l'ACAP pourrait prendre pour améliorer le statut de conservation de ces espèces, y compris l'identification des mesures qui devraient être prises pour lutter contre les menaces qui pèsent sur les pétrels du genre *Pterodroma*.

- 16.6 La Nouvelle-Zélande a rappelé que le Comité consultatif avait déjà discuté de la conservation des pétrels du genre *Pterodroma* lors d'un atelier organisé en Nouvelle-Zélande en 2017. Plusieurs de ces espèces à vaste répartition géographique sont fortement menacées, certaines ayant des sites de reproduction très restreints géographiquement. Les menaces terrestres sont importantes, comparées aux menaces en mer liées à la pêche. Aucun des 26 pétrels du genre *Pterodroma* n'est considéré comme plus prioritaire pour l'inscription que les espèces déjà inscrites à l'Annexe 1.
- 16.7 Sans pour autant demander une proposition visant à inscrire les pétrels du genre *Pterodroma* à l'Annexe 1 de l'Accord pour le moment, le Comité consultatif a reconnu les avantages des Conseils de bonnes pratiques et des Lignes directrices de l'ACAP pour la conservation de ces espèces.
- 16.8 Le Comité consultatif a approuvé le mandat d'un groupe de contact chargé de conseiller les collègues de la CMS sur l'élaboration d'une action concertée pour les pétrels du genre *Pterodroma* (**ANNEXE 5**).

17 ÉLECTION ET NOMINATION DES RESPONSABLES DU CC

- 17.1 Le Président du Comité consultatif a rappelé à l'assemblée que tous les postes de responsables du Comité prendraient fin à l'issue de la réunion en cours. Bien que les fonctions ne soient normalement pas exercées au-delà de trois mandats, tous les responsables étaient éligibles à une nouvelle élection. Des élections seraient nécessaires pour élire les responsables pour la période suivante, qui se terminerait à la fin de la réunion du CC suivant la neuvième session de la Réunion des Parties (CC17). Le Président a également demandé des nominations :
- i) Présidence du Comité consultatif : Le Dr Mike Double (Australie) a été proposé par le Chili et appuyé par le Brésil, et a été élu sans opposition.
 - ii) Vice-Présidence du Comité consultatif : Mme Tatiana Neves (Brésil) a été proposée par le Royaume-Uni et appuyée par l'Uruguay, et a été élue sans opposition.
 - iii) Co-Présidence : Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation : La Dre Patricia Pereira Serafini (Brésil) a été proposée par l'Australie et appuyée par le Pérou, et le Dr Marco Favero (Argentine) a été proposé par la Nouvelle-Zélande et appuyé par l'Australie, et tous deux ont été élus sans opposition.
 - iv) Vice-Présidence : Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation : Le professeur Richard Phillips (Royaume-Uni) a été proposé par l'Afrique du Sud et appuyé par l'Espagne, et le Dr Johannes Fischer (Nouvelle-Zélande) a été proposé par le Royaume-Uni et appuyé par le Brésil, et tous deux ont été élus sans opposition.
 - v) Co-Présidence : Groupe de travail sur les captures accessoires : Le Dr Igor Debski (Nouvelle-Zélande) a été proposé par le Pérou et appuyé par l'Australie, et le Dr Sebastián Jiménez (Uruguay) a été proposé par le Brésil et appuyé par l'Australie, et tous deux ont été élus sans opposition.

- vi) Vice-Présidence : Groupe de travail sur les captures accessoires : La Dre Megan Tierney (Royaume-Uni) a été proposée par la Nouvelle-Zélande et appuyée par l'Australie, et le Dr Dimas Gianuca (BirdLife International) a été proposé par le Royaume-Uni et appuyé par le Chili ; et tous deux ont été élus sans opposition.
- vii) Présidence, Groupe de travail sur la taxonomie : M. Mark Tasker (Royaume-Uni) a été proposé par le Brésil et appuyé par l'Afrique du Sud, et a été élu sans opposition.
- viii) Vice-présidence, Groupe de travail sur la taxonomie : Le Dr Alan Tennyson (NZ) a été proposé par le Royaume-Uni et appuyé par l'Australie, et a été élu sans opposition.

17.2 Le CC15 a félicité tous les responsables du CC élus pour leur nomination.

18 SEIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF

18.1 Date et lieu de réunion

- 18.1.1 Le Chili a proposé d'accueillir le CC16 en août ou septembre 2027, à Punta Arenas, en Patagonie australe.
- 18.1.2 Le Comité consultatif a remercié le Chili et a chaleureusement accueilli cette offre.

18.2 Ordre du jour provisoire

- 18.2.1 Le Comité consultatif a examiné un ordre du jour provisoire pour le CC16 (**ANNEXE 7**), qui sera transmis aux membres du CC pour examen avant le CC16.

19 QUESTIONS DIVERSES

- 19.1 Le CC15 a noté que la [quatrième Conférence mondiale sur les oiseaux marins](#) se tiendra du 7 au 11 septembre 2026 à Hobart, en Tasmanie.
- 19.2 Le CC15 a rappelé que la Journée mondiale de l'albatros est célébrée le 19 juin de chaque année, en commémoration de la signature de l'Accord en 2001. Le thème de 2026 est la restauration des habitats, et divers supports promotionnels sont mis à la disposition des Parties et autres parties prenantes.

20 ADOPTION DU RAPPORT

- 20.1 La réunion a adopté le rapport du CC15.

21 OBSERVATIONS FINALES

21.1 Le Président a remercié toutes les délégations, y compris les Observateurs, pour leur contribution aux réunions du Groupe de travail et du Comité consultatif. Il a résumé certains résultats clés du CC15 :

- i) Élaboration d'un Programme de travail révisé pour le Comité consultatif et d'un Programme de travail pour le Secrétariat.
- ii) Résultats de la RdP8 notés.
- iii) Établissement de nouveaux mandats et mise à jour des mandats existants pour les groupes intersessions/de contact concernant :
 - Lignes directrices de l'ACAP concernant le développement de parcs éoliens en mer
 - Rapports de l'ACAP sur le statut et les tendances des espèces
 - Lignes directrices de conservation concernant le travail avec les albatros et les pétrels pendant la pandémie actuelle d'influenza aviaire hautement pathogène H5Nx
 - Déclaration des données sur les captures accessoires d'oiseaux marins et indicateurs, lignes directrices et pêcheries prioritaires
 - Mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'ACAP
 - Evaluation des espèces répertoriées de l'ACAP
 - Chevauchement entre les oiseaux marins et les pêcheries et évaluations des risques
 - Examen des exigences en matière de rapports sur la mise en œuvre de l'ACAP
 - Examen de l'Annexe 2 de l'Accord : Plan d'action
 - Conseils d'experts pour la boîte à outils « Seabird Safe Toolkit »
 - Conseils de conservation relatifs aux pétrels du genre *Pterodroma*
- iv) Approbation de la mise à jour des Conseils en matière de bonnes pratiques concernant les captures accessoires d'oiseaux marins.
- v) Accord sur l'approche à adopter pour financer la mise en œuvre de la Stratégie de communication
- vi) Accord sur la priorisation du financement des analyses de tendances destinées à éclairer les avis relatifs à l'inscription sur la Liste rouge de l'UICN
- vii) Poursuite du perfectionnement des actions à l'appui de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP.
- viii) Projet d'ordre du jour et lieu de réunion pour le CC16 (Chili).
- ix) Renouvellement de la nomination des responsables actuels du CC occupant la plupart des postes de Président et de Vice-Président, avec une nouvelle nomination, le Dr Johannes Fischer (Nouvelle-Zélande), au poste de Co-Vice-Président du GTSPC.

- x) Renouvellement du mandat des titulaires actuels des postes de Président et de Vice-Président.
- 21.2 Le Président a remercié toutes les personnes ayant participé et apporté un soutien à la réunion : les Présidents et les Vice-Présidents des groupes de travail, le Secrétariat, les assistants techniques, les interprètes, le personnel de restauration, d'accueil et les autres personnels d'appui présents sur place, ainsi que toutes les autres personnes impliquées dans l'organisation de la réunion. Il a souhaité la bienvenue à Johannes Fischer (Nouvelle-Zélande) à un poste de responsable du CC et a remercié les personnes nommées qui continuent dans leurs fonctions. Il a souligné l'aimable assistance apportée par la Namibie pour l'organisation de la réunion et l'excursion organisée avec la Namibia Nature Foundation.
- 21.3 La Vice-Présidente a exprimé ses remerciements et ceux de toutes les délégations au Président pour son excellente gestion de la réunion.
- 21.4 Le Président a clos la réunion.

ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA RÉUNION

PRESIDENT DU CC	
Dr Michael DOUBLE Mike.Double@aad.gov.au	
VICE-PRESIDENTE DU CC	
Mrs Tatiana NEVES tneves@projetoalbatroz.org.br	

PARTIES	
ARGENTINE	
Membre	Ms Antonella CARMINATI WOLL Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto cwo@mrecic.gov.ar
AUSTRALIE	
Membre	Ms Mandi LIVESEY Australian Antarctic Division mandi.livesey@aad.gov.au
Conseiller	Mr Lawrence CHLEBECK Humane World for Animals
BRÉSIL	
Représentant	Mr Pedro ALBUQUERQUE Ministry of the Environment and Climate Change pedro.albuquerque@mma.gov.br
Conseiller, Co-présidente du GTSPC [PaCSWG]	Dr Patricia PEREIRA SERAFINI CEMAVE - National Center for Wild Bird Research and Conservation, ICMBio, Ministry of Environment

CHILI	
Représentant	Mr Luis COCAS Subsecretaría de Pesca y Acuicultura (SUBPESCA) lcocas@subpesca.cl
Conseiller	Mr Luis ADASME Instituto de Fomento Pesquero (IFOP)
Conseiller	Dr Cristián SUAZO ATF Chile
ÉQUATEUR	
Membre	Caroline ICAZA Ministerio de Ambiente y Energía caroline.icaza@ambienteenergia.gob.ec
NOUVELLE-ZÉLANDE	
Member, Co-président du GTCA [SBWG]	Dr Igor DEBSKI Department of Conservation idebski@doc.govt.nz
Représentant suppléant	Dr Johannes FISCHER Department of Conservation jfischer@doc.govt.nz
PÉROU	
Membre	Ms Elisa GOYA SUEYOSHI Instituto del Mar del Perú (IMARPE) egoya@imarpe.gob.pe
AFRIQUE DU SUD	
Membre	Dr Azwianewi MAKHADO Department of Forestry, Fisheries and the Environment amakhado@dfpe.gov.za
Représentant suppléant	Thando CEBEKHULU Department of Forestry, Fisheries and the Environment ThCebekhulu@dfpe.gov.za

Représentant suppléant	Mr Makhudu MASOTLA Department of Forestry, Fisheries and the Environment mmasotla@dfre.gov.za
ESPAGNE	
Représentante	Ms Helena MORENO COLERA Ministerio para la Transición Ecológica y el Reto Demográfico hmoreno@miteco.es
ROYAUME-UNI	
Membre, Président du GTT [TWG]	Mr Mark TASKER Joint Nature Conservation Committee (JNCC) mltasker@aol.com
Représentante suppléante, Vice-présidente du GTCA [SBWG]	Dr Megan TIERNEY Joint Nature Conservation Committee (JNCC) Megan.Tierney@jncc.gov.uk
URUGUAY	
Membre, Co-président du GTCA [SBWG]	Dr Sebastián JIMÉNEZ DINARA jimenezpsebastian@gmail.com
Représentante suppléante	Ms Gabriela JORGE Ministerio de Ambiente gabriela.jorge@ambiente.gub.uy

OBSERVATEURS – ÉTATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION**NAMIBIE**

Chef de délégation Graça BAULETH D'ALMEIDA
MFAWLR
Graca.D'Almeida@mfmr.gov.na

Chris BARTHOLOMAE
MFAWLR

John KATHENA MFAWLR
Anja KREINER MFAWLR
Ndaendomwenyo SHEYA MFAWLR

OBSERVATEURS – ÉCONOMIES MEMBRES DE L'APEC

TAIPEI CHINOIS

Chef de délégation Dr Chung-Hang HUNG
National Taiwan University
chrancor@gmail.com

OBSERVATEURS – ORGANISATIONS RÉGIONALES DE GESTION DES PÊCHES

SEAFO

Chef de délégation Dr Lizette VOGES
lvoges@seafo.org

OBSERVATEURS – ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

BIRDLIFE INTERNATIONAL

Chef de délégation Mr Oliver YATES
oli.yates@rspb.org.uk

NAMIBIA NATURE FOUNDATION

Chef de délégation Ms Samantha MATJILA
samantha@nnf.org.na

Mr Elia NAMBAHU
Mr Clemens NAOMAB

SECRÉTARIAT	
Secrétaire exécutif	Mr Jonathon BARRINGTON Jonathon.Barrington@acap.aq
Responsable scientifique	Dr Wiesława MISIAK wieslawa.misiak@acap.aq
Responsable de l'information émérite	Mr John COOPER

INTERPRÈTES	
Espagnol ↔ Anglais :	Ms Cecilia ALAL Dr Sandra HALE

ANNEXE 2. LISTE DES DOCUMENTS DE LA RÉUNION

DOCUMENTS DE TRAVAIL			
Document	Titre	Point de l'ordre du jour	Soumis par
CC15 Doc 01	Projet d'ordre du jour de la réunion	2	Comité consultatif, Secrétariat
CC15 Doc 02	Ordre du jour provisoire annoté	2	Président du CC, Secrétariat
AC15 Doc 03	Meeting Schedule [Programme de la réunion]	2	Président du CC, Secrétariat
CC15 Doc 04	Liste des documents de la réunion	2	Président du CC, Secrétariat
AC15 Doc 05	List of Meeting Participants [Liste des participants de la réunion]	2	Secrétariat
CC15 Doc 06	Rapport du gouvernement dépositaire sur l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (Canberra, 19 juin 2001)	4	Australie
CC15 Doc 07 Rev 1	Rapport du Secrétariat	5.1	Secrétariat
CC15 Doc 08	Rapport financier intérimaire 2026	6.1	Secrétariat
CC15 Doc 09 Rev 1	Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie	9.1	GTT
CC15 Doc 10 Rev 1	Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux de mer	10.1	GTCA
CC15 Doc 11 Rev 1	Rapport de la réunion conjointe des Groupes de travail sur les captures accessoires et sur le statut des populations et de la conservation	11.1	GTSPC, GTCA
CC15 Doc 12 Rev 1	Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	12.1	GTSPC
CC15 Doc 13	Résultats de la RdP8 intéressant le Comité consultatif	8	Président du CC, Secrétariat
CC15 Doc 14	Programme de travail du Comité consultatif 2026 - 2028	15.2	Comité consultatif, Secrétariat
CC15 Doc 15	Programme de travail du Secrétariat 2026 - 2028	5.2	Secrétariat
CC15 Doc 16	Examen des exigences en matière de rapports sur la mise en œuvre de l'ACAP	8	Président du CC, Secrétariat

DOCUMENTS DE TRAVAIL			
Document	Titre	Point de l'ordre du jour	Soumis par
CC15 Doc 17	Examen de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels, annexe 2 : Plan d'action	8	Australie et Nouvelle-Zélande
CC15 Doc 18	Possibilité d'inscription du Puffin à pieds pâles à l'annexe 1	16	Nouvelle-Zélande, Australie, France
CC15 Doc 19	Inscription des pétrels du genre <i>Pterodroma</i> aux annexes I et II de la CMS	16	Nouvelle-Zélande, Australie, Brésil, Chili
CC15 Doc 20	Options de communication stratégique envisageables pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre de mesures de réduction des captures accessoires d'oiseaux marins	14	Secrétariat

DOCUMENTS D'INFORMATION			
Document	Titre	Point de l'ordre du jour	Soumis par
AC15 Inf 01	Agreement Budget 2026 - 2028	8	Secrétariat
AC15 Inf 02	ACAP Engagement Strategy with Regional Fisheries Management and Conservation Organisations	13	Secrétariat
AC15 Inf 03 Rev 1	Recent Small Grants and Secondments supported by the Advisory Committee	15.3	Secrétariat
AC15 Inf 04	The Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP) – Renewables Environmental Research Initiative (ACAP-RERI)	15.2	Australie
AC15 Inf 05	BBNJ Agreement	5.1	Secrétariat
AC15 Inf 06	Criteria for listing species in Annex 1 of the Agreement	16	Secrétariat

ANNEXE 3. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Ordre du jour du CC15	
1. Discours d'ouverture	
2. Adoption de l'ordre du jour	
3. Règlement intérieur	
4. Rapport du Gouvernement dépositaire	
5. Secrétariat de l'ACAP	
5.1 Activités entreprises au cours de la période intersessions 2025–2026	
5.2 Programme de travail du Secrétariat 2026–2028	
6. Questions financières de l'Accord	
6.1 Rapport financier	
7. Rapports des observateurs	
7.1 Rapports des observateurs à la CC15	
8. Rapport de la Réunion des Parties pertinent au CC	
9. Taxonomie des albatros et des pétrels	
9.1 Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie	
10. Captures accessoires d'oiseaux de mer	
10.1 Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires	
11. Réunion conjointe des Groupes de travail sur les captures accessoires et sur le statut des populations et de la conservation	
11.1 Rapport de la réunion conjointe des Groupes de travail sur les Captures accessoires et sur le Statut des populations et de la conservation	
12. Statut des populations et de la conservation des albatros et des pétrels	
12.1 Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	
13. Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les Organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches	
14. Stratégie de communication	

15. Comité consultatif 15.1 Fonctionnement du Comité consultatif 15.2 Programme de travail du Comité consultatif 2026-2028 15.3 Programme de subventions et de détachements de l'Accord
16. Inscription de nouvelles espèces
17. Élection et nomination des Responsables du CC
18. Seizième réunion du Comité consultatif 18.1 Date et lieu de réunion 18.2 Ordre du jour provisoire
19. Questions diverses
20. Adoption du rapport
21. Observations finales

ANNEXE 4. PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ DU COMITÉ CONSULTATIF 2026–2028

Le présent Programme de travail présente des coûts donnés à titre indicatif (en AUD) et le délai nécessaire à l'exécution des tâches. Des niveaux importants de ressources financières et humaines provenant d'autres sources devront être mobilisés afin de mener à bien le Programme de travail. Il s'agit principalement de l'implication du Secrétariat et des responsables du Comité consultatif, mais aussi des Parties, des États de l'aire de répartition et des ONG. Il est à noter que les ressources en personnel sont, dans la plupart des cas, fournies gratuitement. Les heures indiquées ne comprennent pas le temps investi par les Parties ou d'autres organisations, mais reflètent le temps que les responsables du CC et du Secrétariat consacreront à ces tâches. Le Programme de travail a été adopté par la RdP8. Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les actions mises à jour ou nouvelles et les coûts indicatifs identifiés lors du GTCA13, du GTSPC9 et de la réunion conjointe des groupes de travail, et approuvés par le CC15, sont mis en évidence en bleu. Tous les groupes ou sous-groupes responsables identifiés pour des tâches spécifiques restent ouverts à d'autres participants et participantes.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
1. Taxonomie et examen de l'Annexe 1						
1.1	Maintenir la base de données bibliographiques à jour avec les documents taxonomiques pertinents.	GTT, travaux dirigés par le Président	En cours	0,5 semaine par an		S'assurer que les articles pertinents sur la taxonomie sont ajoutés à la base de données bibliographique de l'ACAP.
1.2	Continuer à travailler sur les moyens de séparer visuellement les taxons de l'ACAP similaires.	GTT	2026-2028	2 semaines		Cette base de données facilitera le processus taxonomique et l'identification des spécimens de captures accessoires.
1.3	Poursuivre l'élaboration d'une base de données morphométrique et de plumage	GTT, travaux dirigés par le Président	2026-2028	2 semaines		Cette base de données facilitera le processus taxonomique, l'identification des spécimens de captures accessoires et le stockage à long terme de données précieuses.
1.4	Entretenir une base de données contenant des informations propres à chaque site portant sur la disponibilité d'échantillons pertinents à l'étude des caractéristiques génétiques des espèces inscrites à l'ACAP	GTT	2026-2028	1 mois	5 000 (pour l'élaboration de la base de données)	Effectuer une analyse des lacunes des colonies/sites pour lesquels les informations génétiques sont insuffisantes. Développement de base de données requis.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
1.5	Aborder les problèmes taxonomiques liés aux espèces dont l'inscription à l'Annexe 1 de l'Accord a été proposée.	Parties et CC	En cours	Variable, en fonction des propositions		Répondre aux propositions (à l'aide d'un modèle d'évaluation des espèces) soumises par les Parties. L'une d'entre elles devrait paraître avant le CC16 en 2027.
1.6	Répondre aux demandes de renseignements sur les questions taxonomiques relatives aux espèces inscrites à l'ACAP et tenir le CC informé des questions taxonomiques pertinentes.	GTT, travaux dirigés par le Président	En cours	1-2 semaines par an.		Encourager l'harmonisation continue avec la CMS et l'UICN. Tenir à jour le tableau de références des espèces reprenant les noms scientifique et commun en plusieurs langues.
1.7	Tenir à jour la liste des espèces candidates.	GTT, travaux dirigés par le Président et le CC	En cours	1-2 semaines par an.		Tenter de résoudre les problèmes de hiérarchisation des tâches. Maintenir la conformité avec la taxonomie ACAP/GOI AviList .
1.8	Œuvrer à aligner la taxonomie d'AviList sur celle de l'ACAP	Président du GTT, avec trois Parties chefs de file				Il convient d'aborder trois paires de taxons en fournissant des preuves à l'appui.
2. Informations sur le statut, les tendances et les sites de reproduction						
2.1	Évaluer les carences dans les données sur la population, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire soumises à l'ACAP ; demander toutes les données manquantes et intégrer les modifications	GTSPC, Responsable scientifique	En cours	8 semaines par an		Les Parties sont priées de fournir chaque année les données nouvelles ou non encore communiquées. Le Responsable scientifique enverra des rappels chaque année. Maximiser l'utilisation des données existantes (pourrait convenir aux détachements).
2.2	Examiner et affiner les formats normalisés de questionnaires et de résultats pour une meilleure analyse et interprétation. Continuer à améliorer la structure et les requêtes du portail de données	Responsable scientifique, Présidents, Vice-Présidents, GTSPC	En cours	12 semaines par an		Améliorer la structure et les champs de la base de données de l'ACAP afin de refléter les définitions des dénombrements et des erreurs utilisées dans les analyses de tendances, et de documenter les raisons des modifications apportées aux dénombrements.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
2.3	Évaluer et mettre à jour les tendances démographiques mondiales	Les Présidents du GTSPC, la Responsable scientifique et BLI avec d'autres experts si nécessaire Groupe intersessionnel établi à la CC14.	En cours 2026-2027 1er octobre 2026 pour les espèces susceptibles de nécessiter un changement de statut sur la Liste rouge de l'UICN	3 semaines	5 000 50 000	Pourrait nécessiter la mise à jour ultérieure du portail de données. Envisager des approches alternatives, le cas échéant. Passage en revue lors de la CC16 Rassembler les données de dénombrement et appliquer l'approche de modélisation des tendances développée par le Groupe intersessions et les critères B1, B2, D et E pour garantir que le Secrétariat de l'ACAP puisse conseiller BirdLife International sur les évaluations de la Liste rouge de l'UICN des espèces de l'ACAP.
2.4	Élaborer et mettre en œuvre un nouveau cadre pour la mise à jour et la réalisation des évaluations des espèces de l'ACAP	Le groupe intersessions de coordination des évaluations des espèces supervisera l'élaboration d'un nouveau cadre	En cours	6 semaines mois par an	12 000 72 000	Coûts d'actualisation des cartes par BirdLife et au consultant. Des rapports d'avancement sont fournis à chaque GTSPC. Mandat du groupe intersessions révisé au CC15. Travailler avec les principaux éditeurs
2.5	Traduire les mises à jour des évaluations d'espèce et des lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français	Responsable scientifique	En cours	2 semaines par an	45 000 1000	Possibilité de détachement ou de soutien en nature
2.6	Identifier les priorités de suivi des chiffres, des tendances et de la démographie	GTSPC, Responsable scientifique	En cours	2 semaines par an		Examen et mise à jour des priorités et évaluation des progrès accomplis par rapport aux priorités à chaque Réunion du CC.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
2.7	Identifier et examiner les populations hautement prioritaires concernant les mesures de conservation	GTSPC, Responsable scientifique	En cours	1 semaine par an		Passage en revue à chaque réunion du CC
2.8	Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances	GTSPC, Responsable scientifique	En cours	1 semaine par an		Mise à jour annuelle des priorités par les Parties, passage en revue des priorités avant la CC16
2.9	Mise à jour des lignes directrices en matière d'éradication	GTSPC, Responsable scientifique, Royaume-Uni, Afrique du Sud, États-Unis, Mark Tasker	2026	3 semaines		Nécessaire à la lumière des nouvelles connaissances acquises lors des récentes tentatives d'éradication des souris domestiques dans les îles
2.10	Lignes directrices relatives au travail avec les albatros et les pétrels pendant la panzootie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5Nx Mettre à jour les lignes directrices et développer d'autres produits pour lutter contre la menace de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)	Experts externes, Responsable Patricia Serafini	En cours	3 semaines par an		Lignes directrices pour les espèces ACAP offrant des recommandations générales visant à compléter la gestion des risques et la biosécurité au niveau local ou régional en ce qui concerne la panzootie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5Nx. L'évaluation du risque de maladie pour l'IAHP H5Nx pour les espèces ACAP doit être réalisée par le groupe intersessionnel. Base de données IAHP établie et maintenue.
2.11	Examiner et mettre à jour d'autres lignes directrices en matière de bonnes pratiques	GTSPC, Responsable scientifique	En cours	3 semaines par an		Possibilité de détachements et de petites subventions .
2.12	Élaborer de nouvelles lignes directrices	GTSPC, Secrétariat et autres experts si nécessaire (identifier les responsables)	En cours	?	?	Possibilité de détachements et de petites subventions . Par exemple, gestion des colonies, suivi acoustique. Examiner lors de chaque réunion du CC.
2.13	Examiner les nouvelles menaces qui pèsent sur les albatros et les pétrels i) infrastructures de parcs éoliens en mer ii) polluants chimiques	GTSPC, groupe intersessionnel établi à la CC14.	En cours	2026-2028		Possibilité de détachements et de petites subventions . Développer des moyens d'évaluer, de modéliser, de surveiller et d'atténuer les effets néfastes, y compris les

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
	iii) plastiques en mer					impacts cumulatifs, sur les oiseaux de mer. Fournir des informations pertinentes à la base de données bibliographique. i) Examiner la disponibilité des données sur la hauteur de vol des albatros et des pétrels. ii) Élaborer des lignes directrices pour l'évaluation des risques liés aux parcs éoliens en mer (groupe intersessionnel établi lors de la CC14)
2.14	Fournir des rapports sur les activités intersessionnelles et les réunions des Groupes de travail lors des réunions du CC	GTSPC, Responsable scientifique	2026 et 2027	12 semaines		
3. Captures accessoires d'oiseaux de mer						
3.1	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'interaction avec les ORGP (CC14 Doc 20), en collaboration avec les organismes compétents qui gèrent les pêcheries internationales (ORGP et autres). Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire les captures accessoires d'albatros et de pétrels, le cas échéant .	Coordinateurs individuels des ORGP, Secrétariat, GTCA et CC	En cours	18 semaines par an	70 000 par an (soumis à examen) 210 000	a) Frais de déplacement, etc. pour participer à certaines réunions des ORGP (frais réduits si une Partie peut contribuer directement) Plusieurs ORGP s'engagent dans l'examen des mesures relatives aux oiseaux de mer au début de la période triennale. Reflète le coût de la participation à deux réunions par ORGP pour six ORGP, sur la base des coûts de 2024. Le chiffre sera réexaminé en permanence afin de refléter l'évolution des priorités en fonction des progrès réalisés dans le cadre de l'examen des MCG des ORGP.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.1.a	Perfectionner la documentation spécifique de l'ACAP sur les bonnes pratiques en matière de collecte et de déclaration des données sur les captures accessoires et la présenter aux ORGP	Responsables individuels des ORGP, Secrétariat, GTCA	En cours	2 semaines par an	3 000 (financement de base, frais de traduction)	Ces lignes directrices seront également pertinentes pour les programmes d'observateurs nationaux (des Parties) Inclure la traduction, le développement et la diffusion de ressources
3.1.b	Poursuivre l'examen et la mise à jour de la stratégie d'interaction avec les ORCGP à chaque réunion conjointe des GT.	Mené par : Dimas Gianuca and Sebastián Jiménez.	En cours			
3.1.c	Élaborer un plan de mise en œuvre de la Stratégie d'interaction avec les ORCGP.					Élaborer un plan de mise en œuvre et identifier les actions prioritaires de la Stratégie ORCGP pour une interaction menée par l'ACAP et par les Parties. Les actions du plan de mise en œuvre seront partagées entre les Parties à chaque ORCGP. Les progrès seront examinés lors du CC16.
3.2	S'engager avec d'autres organismes internationaux concernés par la conservation des espèces affectées par la pêche (par ex. IAC, CMS)	GTCA et Secrétariat	En cours			Afin de S'assurer que, dans la mesure du possible, les mesures d'atténuation proposées pour les espèces ACAP n'affectent pas négativement d'autres espèces et de rechercher des gains mutuels dans la conservation des espèces.
3.3	Examen intersessionnel des conseils de l'ACAP relatifs aux bonnes pratiques et révision des documents de l'ACAP pour les engins de pêche palangrière et chalutière pélagique et démersale	GTCA par l'intermédiaire des Coordinateurs – Palangre pélagique : Sebastián Jiménez, Dimas Dianuca Palangre démersale : Megan Tierney, Ed Melvin, Juan Pablo Seco Pon Chalut : Igor Debski, Verónica Iriarte, Leandro Tamini, Marco Favero	En cours		3 000 (pour la traduction du document sur la pêche à la senne coulissante)	Révision complète et restructuration des documents de conseil afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence entre les documents ; contrôle des versions ; et suivi des modifications apportées entre les versions. Présentation à la GTCA13. Examiner les données sur l'efficacité relative, en tenant compte des différences régionales et de différentes combinaisons de mesures afin de soutenir les Conseils en matière de bonnes pratiques. Cela inclut les frais de traduction des conseils relatifs à la pêche à la senne coulissante.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
		Pêche à la senne coulissante : Cristian Suazo, Joanna Alfaro				
3.3 a	Conseils pour des essais en matière de taux d'immersion	Groupe intersessionnel établi à la CC14. Responsable : Sebastián Jiménez	2026			Fournir des conseils sur les méthodologies de test adéquates pour démontrer la conformité avec le critère de taux d'immersion de l'ACAP. Présentation à la CGTCA13. Publier sur le site web de l'ACAP.
3.3 b	Atténuation de la période d'immersion des palangres pélagiques	GTCA Mené par: Igor Debski	SBWG14			Examiner les études existantes, rechercher des données non publiées et élaborer des recommandations pour les conseils de l'ACAP.
3.3 c	Utilisation de lignes en boucle dans les palangres pélagiques	GTCA (Jose Carlos Baez)	SBWG14			Examiner les recherches afin de déterminer l'incidence et les taux de captures accessoires d'oiseaux marins sur les lignes en boucle (trapline/anneaux meka)
3.4	Poursuivre davantage d'approches permettant d'améliorer l'adoption des bonnes pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires	GTCA, GTSPC Secrétariat	En cours			Destiné à contribuer à l'élaboration de futures stratégies d'interaction avec les flottes de pêche. La portée des travaux dépend des recherches en cours visant à améliorer la mise en œuvre des mesures d'atténuation.
3.5	Développer plus avant/actualiser les conseils en matière de bonnes pratiques relatifs aux mesures d'atténuation pour les pêches à la senne coulissante, artisanales, à petite échelle et récréatives, notamment les recherches relatives à ces pêches. Mettre les (boîtes à outils reprenant les) avis sur le site web de l'ACAP et faciliter la diffusion des avis	GTCA, mené par : Artisanales - Dimas Gianuca, Javier Quiñones, Gabriel Canani Pêche à la senne coulissante : Cristian Suazo, Joanna Alfaro	En cours		2 000 (frais de traduction)	Poursuivre l'élaboration de la boîte à outils contenant des conseils sur les différentes méthodes d'atténuation adaptées à la pêche artisanale et à petite échelle. Bonne opportunité pour un détachement . Comprend une traduction.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.5 a	Comprendre et atténuer les effets de la pêche pélagique à petite échelle sur les oiseaux de mer, en particulier lorsque la ligne principale est directement attachée à des flotteurs de surface	GTCA				Possibilité de détachements et de petites subventions
3.6	Développer plus avant les conseils en matière de bonnes pratiques concernant les mesures d'atténuations dans la pêche au filet maillant	GTCA	En cours	2 semaines		À travers les contacts avec des initiatives externes. La première étape prévue de ce processus serait un examen complet de la littérature scientifique relative aux mesures d'atténuation dans la pêche au filet maillant pour tous les taxons, à compiler pour la GTCA14 et auquel les Parties à l'ACAP pourraient participer, le cas échéant.
3.7	Mieux comprendre et atténuer les captures accessoires d'oiseaux de mer par les palangres démersales flottantes, y compris les moyens d'accélérer le taux d'immersion de ces engins.	Groupe intersessionnel du GTCA	2026-2028			Possibilité de détachements et de petites subventions
3.8	Poursuite du développement et de l'évaluation du lestage des lignes de branchement des palangres pélagiques ou autres domaines de recherche prioritaires	GTCA				Parmi les opportunités de détachements et de petites subventions se trouvent l'évaluation de l'efficacité des modèles d'hameçons lestés et l'utilisation d'alternatives non-toxiques au plomb lors de l'ajout de lest à l'hameçon.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.9	Déclaration sur les indicateurs de captures accessoires et les données associées, amélioration des approches méthodologiques et du format des déclarations, selon les besoins Examen intersessionnel pour affiner les indicateurs	Parties, GTCA, Secrétariat, Groupe intersessionnel établi à la CC14	En cours	20 semaines	10 000 par an 3000	Besoin d'un soutien contractuel, car il s'agit d'un élément clé du travail (0,25 ETP ?) Soutenir l'établissement de rapports sur les indicateurs de réponse. Détachement éventuel. Apporter si possible des contributions aux ateliers sur les données organisés par les Parties. Affiner les indicateurs de réponse simples (GTCA13). Mettre en œuvre un cadre de rapports amélioré avant le GTCA14 et élaborer un plan pour aider les Parties et les États de l'aire de répartition à remplir leurs obligations de rapport.
3.10	Examiner et mettre à jour le cadre de hiérarchisation des menaces en mer	Les Parties et le CC	RdP9	4 semaines	10 000 (contrat de collecte d'informations auprès des ORGP et d'autres États) 5000	Adopter une approche progressive pour la mise à jour des pêcheries : 1) les Parties et les observateurs des États de l'aire de répartition et des économies membres de l'APEC doivent mettre à jour les informations sur leurs pêcheries ; 2) les informations sur les pêcheries gérées par les ORGP doivent être mises à jour à l'aide de documents accessibles au public et par l'intermédiaire de protocoles d'accord ; et 3) un processus supplémentaire serait nécessaire pour les autres États qui n'interagissent pas actuellement avec l'ACAP. Une mise à jour du chevauchement espèces-pêche devrait également être effectuée sur la base des dernières informations de suivi (voir point 5.8), en mettant l'accent sur les populations hautement prioritaires de l'ACAP. Possibilité de détachement et de petite subvention . Possibilité de contrat pour la collecte d'informations auprès des ORGP et d'autres États.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.11	Examen des lignes directrices de bonnes pratiques en matière de collecte de données par les programmes d'observateurs et d'utilisation du suivi électronique pour l'évaluation et le suivi des captures accessoires	GTCA, groupe intersessionnel établi à la CC14. Responsable : Igor Debski, Sebastián Jiménez, Luis Cocas, Cristián Suazo	En cours			Examen initial complet des Lignes directrices à l'intention des observateurs lors du GTCA13 et de la surveillance électronique lors du GTCA14, y compris la fourniture de conseils sur les méthodes d'estimation des captures accessoires d'oiseaux marins. La tâche 3.1 (Interaction avec les ORGP) constituera un outil de diffusion important.
3.12	Modéliser la menace que représentent les captures accessoires pour les populations d'oiseaux de mer afin de faire connaître le risque d'extinction pour les espèces inscrites à l'ACAP.					Nécessitera des ressources (possibilité de détachement ou de petite subvention). L'ACAP doit saisir les occasions pertinentes. Approfondir l'étude de la dimension humaine des captures accessoires et de leur atténuation en tant qu'approche pertinente pour accroître l'adoption de mesures de conservation.
3.13	Aider à favoriser et à soutenir la collaboration dans l'évaluation des risques et des conséquences néfastes sur les oiseaux de mer à différentes échelles	GTCA	En cours			Encourager, favoriser et soutenir les efforts collaboratifs visant à effectuer l'évaluation des risques et des conséquences néfastes sur les oiseaux de mer, y compris renforcer les capacités nécessaires afin de mener à bien cette évaluation (possibilité de détachement). Plusieurs initiatives sont en cours de réalisation.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.14	Fournir des informations aux Parties et aux autres sous-groupes afin de permettre la formulation de commentaires sur les évaluations individuelles des pêches	Secrétariat, GTCA	En cours		5 000 (pour une personne détachée/contractuelle qui continuera de fournir des avis sur le processus)	Le Secrétariat continuera d'engager, selon les besoins, des consultants qui ont déjà fourni des conseils sur ce processus. Un sous-groupe du GTCA continuera de rechercher les possibilités de participer aux programmes pertinents et indiquera quand une contribution supplémentaire du consultant serait utile. La boîte à outils « Seabird Safe Toolkit » peut être utilisée comme outil de sensibilisation. Le Secrétariat continuera de recevoir les notifications des cadres de certification des pêcheries et les partagera, le cas échéant, avec le sous-groupe. Possibilité de détachement / contrat pour continuer à conseiller sur le processus.
3.15	Poursuite du développement de technologies et de techniques pour le suivi du respect des mesures d'atténuation	GTCA	En cours			Possibilité de détachements et de petites subventions. Passer en revue l'état actuel du suivi dans les principales pêcheries et entreprendre des recherches sur les technologies et techniques de développement permettant de contrôler la conformité, y compris le SE.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.16	Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) Pratiques sûres en matière de lestage des lignes 2) Avis actualisés sur les dispositifs d'effarouchement des oiseaux pour les palangres pélagique et démersale, et 3) Fiches pratiques relatives aux bonnes pratiques de l'ACAP	GTCA, BLI, Secrétariat Mené par : Dispositifs d'effarouchement des oiseaux : Sebastián Jiménez Lestage des palangres démersales : Barry Baker Atténuation pour les câbles de chalut (câble de contrôle du filet inclus) : Marcelo García Manipulation sans danger des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets : Verónica Iriarte-Cristián Suazo	En cours	1 semaine par fiche d'information	15 000 (pour la traduction et pour les nouvelles fiches pratiques)	Possibilité de détachement ou d'appui à BLI pour mener la révision des fiches pratiques restantes. Comprend les frais de graphisme et de traduction.
3.17	Élaborer des lignes directrices pour le retrait sans danger des oiseaux enchevêtrés dans les filets (senne coulissante, chalut, filet maillant)	SBWG, Verónica Iriarte, Cristián Suazo, Juan Pablo Seco Pon, Secretariat, Yann Rouxel	SBWG13	12 semaines	8 000	Standardiser les procédures et développer des infographies pour les lignes directrices. Frais de développement d'images et de graphiques, de conception des lignes directrices et de traduction
3.18	Établir un partenariat avec Southern Seabirds et le Department of Conservation de la Nouvelle-Zélande concernant la boîte à outils Seabird-Safe pour la chaîne d'approvisionnement en thon, élaborée par le Southern Seabirds Trust	GTCA, BLI	En cours			Partager les ressources, diffuser et promouvoir la boîte à outils

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
3.18 a	Mettre en place un groupe de contact d'experts pour conseiller sur le développement de la boîte à outils Seabird-Safe	Oli Yates, Patricia Pereira Serafini, Mandi Livesey, Mark Tasker, Tatiana Neves, Megan Tierney, Secretariat Mené par : Igor Debski	En cours			Fournir une évaluation à la demande de l'équipe de développement de la boîte à outils.
3.19	Tenir à jour la bibliographie des informations pertinentes sur les captures accessoires (voir également la tâche 5.7)	GTCA, Responsable scientifique	En cours	1 semaine par an		Inclut la littérature publiée et non publiée. Remplacer les documents de travail par les documents publiés lorsque c'est possible. Encourager la soumission d'information par les Parties et d'autres acteurs. Renvois et liens vers la BMIS et d'autres bases de données en ligne sur la capture accessoire
3.20	Effectuer un examen à l'échelle des ORCGP des accords d'affrètement et autres accords d'accès	Mené par : Oli Yates Coordinateurs des GTCA	SBWG14			Possibilité de détachement.
4. Renforcement des capacités, nouvelles Parties, organisation du travail						
4.1	Fournir de l'aide et renforcer les capacités visant à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre des PAN-O	CC, Parties et BLI	En cours	10 semaines		Renforcement des capacités en fonction des besoins déterminés par les Parties intéressées afin de favoriser la mise en œuvre, en particulier en Équateur, en France, au Pérou, en Afrique du Sud, (en Angola, en Namibie, au Mozambique, à Madagascar), à Tristan da Cunha (RU) et dans la pêche extérieure de la Communauté européenne
4.2	Poursuivre le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'adhésion de nouvelles Parties et d'engagement d'un dialogue avec des États non Parties à l'ACAP	CC, Parties, Secrétariat	En cours			Travail initial mené à la CC7, à poursuivre en intersessions, coopération des Parties chefs de file et du Secrétariat le cas échéant

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
4.3	Examiner la structure et le fonctionnement des Groupes de travail, y compris leur rôle et la participation des membres et des experts	GTSPC, GTCA, GTT, CC	En cours			
4.4	Alimenter et mesurer les indicateurs de renforcement des capacités	CC, Parties, Secrétariat	En cours			Se concentrer sur le renforcement des capacités entre les Parties, et non sur les activités nationales. Reconsidérer les indicateurs de renforcement des capacités à la lumière des discussions de la RdP8.
4.5	Identifier les possibilités de renforcement des capacités lors de l'examen des demandes de petites subventions et de détachement	GTSPC, GTCA, GTT et Sous-Comité sur les petites subventions	En cours			Les petites subventions et les détachements sont un moyen essentiel pour ACAP de promouvoir le renforcement des capacités entre les Parties et avec d'autres.
5. Indicateurs, priorités, études et mesures collectives de conservation						
5.1	Passer en revue les données liées aux sites de reproduction et les cadres de hiérarchisation des menaces maritimes adoptés par la RdP4, réviser les priorités en matière de conservation et identifier les actions à entreprendre pour contrer ces menaces prioritaires	Présidents des GT et Groupes de travail	2027	4 semaines		Rapport à la RdP9. Voir également tâches 2.8 et 3.10.
5.2	Revoir le format des rapports sur la mise en œuvre de l'Accord, en mettant l'accent sur les mesures de conservation prioritaires, à terre, en mer et pour les populations hautement prioritaires.	Président du CC, Présidents des Groupes de travail, Secrétariat	2026-2028	4 semaines p.a.		Le format du rapport devrait saisir les activités entreprises dans le cadre de l'Accord, y compris celles rapportées par les Parties, ainsi qu'une évaluation de l'efficacité de ces activités dans le cadre des priorités de conservation. L'examen permettra également d'identifier les possibilités de simplifier le rapport.

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
5.3	Réviser les Plans d'action actuels (s'agissant des Plans nationaux, à la demande des Parties concernées) et formuler des conseils concernant les nouveaux Plans d'action pour les espèces inscrites à l'ACAP et les populations prioritaires	GTSPC, GTCA, GTT, CC, Parties	En cours	16 semaines		Le groupe intersessionnel sur les populations prioritaires répondra aux requêtes des Parties, par ex. la mise en œuvre du plan d'action pour l'albatros <i>P. irrorata</i>
5.4	Examiner et mettre à jour toute publication qui ne figure pas encore dans le Programme de travail	GTSPC, GTCA, GTT, Secrétariat	En cours	4 semaines		
5.5	Mettre en œuvre un système d'indicateurs du succès de l'ACAP	Parties, Secrétariat, BirdLife International et CC	En cours	1 semaine par an		Nécessite la présentation de rapports par les Parties et la collecte d'informations par le Secrétariat
5.6	Passage en revue des indicateurs de performance de l'ACAP	GTSPC, GTCA Présidents, Responsable scientifique et BLI	2027	3 semaines		Examiner les moyens d'améliorer les rapports sur la mise en œuvre des bonnes pratiques d'atténuation par les Parties
5.7	Revoir les informations et projets de rapport sur la mise en œuvre triennale, et autres rapports à la RdP	Comité consultatif, Secrétariat	2027			Conformément à l'article IX 6 (d) de l'Accord.
5.8	Poursuivre la mise à jour de l'analyse de la concomitance de la répartition et des interactions des albatros et de pétrels avec les activités de pêche ainsi que les données de captures accessoires afin de favoriser la hiérarchisation et le ciblage des mesures de réduction des risques causés par la pêche pour les espèces inscrites à l'ACAP dans les eaux relevant de la juridiction nationale et celles gérées par les ORGP et la CCAMLR.	GTCA, GTSPC et Parties, BLI	En cours	16 semaines	40 000	Possibilités de petites subventions . Évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités afin de faciliter la coordination régionale, ce qui contribuera à mieux évaluer les captures accessoires. Mettre davantage l'accent sur les populations hautement prioritaires de l'ACAP et les zones à haut risque de captures accessoires

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
5.9	Examen de la disponibilité des données de suivi et de répartition des albatros et des pétrels afin de garantir la représentativité des espèces/classes d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études permettant de les combler	GTSPC, CC, Responsable scientifique et BirdLife International	2026-2027	6 mois	24 000 (contrat BLI)	Examiner les indicateurs de suivi à la CC16 Soutenir un contrat BLI pour identifier les lacunes dans la couverture des données de suivi, pour contacter les détenteurs de données de suivi qui ne figurent pas dans la base de données de suivi, pour les encourager à soumettre leurs données et pour aider les détenteurs de données à soumettre leurs données. Tout contrat avec BLI inclurait une importante contribution en nature.
5.10	Encourager le développement de lignes directrices de l'ACAP concernant l'analyse des chevauchements entre les oiseaux de mer et les pêcheries et l'évaluation des risques.	GTCA, et GTSPC, (groupe intersessions établi à la CC14)	AG15 CC16			Groupe intersessions et mandat élaborés lors du CC14 du CC15.
5.11	Améliorer la compréhension des conséquences du changement climatique sur les albatros et les pétrels	GTSPC, GTCA, GTT, Parties, Responsable scientifique	En cours			Possibilité de petite subvention . Soutenir la recherche et la surveillance des effets du changement climatique sur le cycle biologique, le comportement et le succès de la reproduction, l'état de l'habitat de reproduction et la prévalence des maladies, etc. Identifier les moyens d'accroître la résistance des albatros et des pétrels à ces effets. Des réponses internationales concertées et coordonnées sont nécessaires pour répondre aux besoins critiques en matière de recherches
5.12	Soutien à la Journée mondiale de l'albatros (WAD)	Secrétariat, GTSPC, GTCA, Parties	En cours		3 000 par an 9000	Élaboration, production et distribution des ressources de la WAD (logos, affiches, brochures etc.). Soutenir d'autres moyens de promouvoir la WAD (par ex. concours, etc.)

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
5.13	Mettre en œuvre la stratégie de communication de l'ACAP	Présidents des Groupes de travail, Président du CC et Secrétariat, Groupe intersessions	En cours		65 000 par an (y compris le recours à des experts supplémentaires) 146 000	Possibilités de détachements . Améliorer la communication sur la crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels et sur les solutions efficaces de l'ACAP. Faire progresser les options de communication stratégique pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins Comprend les coûts liés au recours à des experts supplémentaires.
5.14	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente	Secrétariat	En cours	2 semaines par an		
5.15	Gérer un répertoire des lois applicables	Secrétariat	En cours	1 semaine par an		Les Parties devront fournir davantage d'informations lorsqu'elles sont disponibles
5.16	Gérer une liste des autorités, centres de recherches, chercheurs et organisations non-gouvernementales pertinentes à l'ACAP	Secrétariat	En cours	2 jours par an		Les Parties et le CC sont priés de fournir des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles
5.17	Réviser l'annexe 2 (Plan d'action) de l'Accord	CC, Parties, Secrétariat	2026-2027			Rédaction d'un rapport à l'intention du CC par les responsables du CC. Rapport à la RdP.
6. Gestion des travaux du CC, supervision et travail de liaison du Secrétariat, interaction entre les organes de l'ACAP						
6.1	Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins	CC	En cours	2 semaines par an		Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC
6.2	Examiner et formuler des recommandations sur les questions relatives au Personnel selon les besoins	CC	En cours	1 semaine par an		Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC

Sujet/Tâche		Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détails de l'action/commentaires
				Temps consacré	Fonds (AUD)	
6.3	Superviser, conseiller et orienter le Secrétariat en ce qui concerne la base de données, le portail internet	Présidents des GT, Président et Vice-Présidente	En cours	6 semaines par an		
6.4	Gestion des travaux du Comité consultatif	Président, Vice-Présidente et Présidents des GT	En cours	18 semaines par an		

ANNEXE 5. GROUPES INTERSESSIONS DU COMITÉ CONSULTATIF 2026–2028

Les groupes intersessions suivants ont été créés ou réexaminés lors du CC15. Tous les groupes restent ouverts à de nouveaux participants.

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
Lignes directrices de l'ACAP concernant le développement de parcs éoliens en mer	11.1.3 (19)	2.13	Lawrence Chlebeck (HWA)	Patricia Serafini (Brésil) Tatiana Neves (Vice-présidente du CC), Gustavo Jiménez Uzcátegui (Equateur), Graeme Taylor (Nouvelle-Zélande), Azwianewi Makhado (Afrique du Sud), Helena Moreno (Espagne), Cristián Suazo (Chili), Mandi Livesey (Australie), Orea Anderson (RU) Mike Double (Président du CC), HWA, BLI, Jonathon Barrington (Secrétariat)	Afin d'élaborer des lignes directrices pour le développement des parcs éoliens en mer, le groupe intersessions (GI) devra : 1. Examiner les méthodes permettant d'étudier la distribution et le comportement à fine échelle des espèces de l'ACAP. 2. Examiner les méthodes permettant de déterminer les fortes concentrations d'oiseaux marins, tant spatialement que temporellement (par exemple à proximité des colonies de reproduction, des couloirs de vol et des voies de migration). 3. Étudier les moyens de coordonner les travaux du GI avec ceux du Groupe de travail sur l'énergie de la CMS. 4. Élaborer, en collaboration avec un cabinet de conseil spécialisé, un projet de lignes directrices de l'ACAP pour le développement des parcs éoliens en mer, en vue de leur examen lors du CC16 et de leur approbation lors de la RdP9. <u>Programme de travail</u> • Le GI est en train de nommer un nouveau responsable, à la suite de la démission du Dr Helen Wade. • Un cabinet de conseil spécialisé a été mandaté pour accélérer le travail du GI afin d'élaborer une première version cohérente des lignes directrices. Ce travail aurait autrement été limité	Joint SBWG14/ PaCSWG10, CC16, RdP9

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					par le temps et les ressources. La contribution volontaire de Humane World for Animals donne une impulsion à ce travail. - Les lignes directrices préliminaires qui seront préparées par le cabinet d'experts seront affinées par le GI en vue de leur soumission à l'examen du CC16. - Le GI n'a pas encore déterminé si les lignes directrices en cours de rédaction doivent être considérées comme des « normes minimales » ou des « conseils de bonnes pratiques ». Cela sera déterminé avant la soumission d'une version finale au CC16. - Le GI examinera les avantages de documents d'accompagnement plus détaillés et spécifiques à chaque sujet et identifiera tout besoin en ressources supplémentaires. La valeur et le contenu de la recherche de financements supplémentaires par le biais du programme de subventions ACAP-RERI seront également évalués comme une voie potentielle pour soutenir tout travail supplémentaire jugé nécessaire dans le cadre du GI. - Les lignes directrices finales seront soumises au CC16 pour examen et approbation par la RdP9.	
Rapports de l'ACAP sur le statut et les tendances des espèces	12.1.4 (9)	2.3	Johannes Fischer (Nouvelle-Zélande)	Barry Baker, Mike Double, Sheryl Hamilton, Julie McInnes, Simon Wotherspoon (Australie), Patricia	Afin d'estimer et de communiquer avec précision les tendances de toutes les espèces de l'ACAP, le Groupe intersessions devra : Mettre en œuvre des modifications méthodologiques mineures (par exemple, standardiser les points de départ, standardiser l'identification des dénombrements de mauvaise	PaCSWG10, PaCSWG11 (2029)

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
				Serafini (Brésil), Christophe Barbraud (France), Johannes Chambon, Igor Debski, Olivia Rowley, Graeme Taylor, Theo Thompson (Nouvelle-Zélande), Azwianewi Makhado, Makhudu Masotla (Afrique du Sud), [Pep Arcos - Espagne], Richard Phillips, Megan Tierney, Richard Sherley (RU), Tommy Clay, Etienne Rouby (USA), Nathan Pacoureau (Canada), Ana Carneiro (BLI), Cristián Suazo (Chili)	qualité, mettre à jour les seuils statistiques pour l'attribution des catégories de la Liste rouge de l'UICN). 2. Publier la méthodologie décrite dans le document PaCSWG9 Doc 03 Rev 2, y compris la mise en ligne d'ACAPT sur <i>GitHub</i>. 3. Réaliser le traitement standardisé complet des données d'abondance, la modélisation des tendances et les évaluations de conservation (Liste rouge et identification des populations hautement prioritaires) pour toutes les espèces de l'ACAP. 4. Diriger le développement de la contribution de l'ACAP au processus de réévaluation de la Liste rouge de l'UICN mené par BirdLife International d'ici le 1er octobre 2026. 5. Élaborer des critères actualisés et normalisés pour identifier les populations hautement prioritaires de l'ACAP. 6. Analyser les tendances spatialement en intégrant les estimations de tendances aux données de suivi et d'effort de pêche. 7. Évaluer l'évolution des tendances suite aux résolutions des ORCGP et aux modifications législatives nationales pertinentes. 8. Élaborer des produits de communication des dénombrements et des tendances des populations, notamment en utilisant des chiffres et des graphiques clairs et faciles à comprendre. 9. Collaborer avec le Secrétariat de l'ACAP pour améliorer la base de données des populations de l'ACAP.	

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					10. Formuler des recommandations pour affiner les indicateurs de statut des populations de l'ACAP. 11. Explorer les options permettant de simplifier les mises à jour des analyses d'abondance et de tendances. 12. Présenter au GTSPC10 un rapport sur les progrès du GI et formuler des recommandations pour l'intégration des résultats dans différents produits de l'ACAP.	
Lignes directrices de conservation concernant le travail avec les albatros et les pétrels pendant la panzootie actuelle d'influenza aviaire hautement pathogène H5Nx	12.1.4 (18)-(23)	2.10	Patricia Serafini (Brésil)	Ralph E. T. Vanstreels and Marcela Uhart (USA/Argentine), Jolene Giacinti (Canada), Meagan Dewar, Michelle Wille, Jane Younger and Sarah Michael (Australie), Laura Roberts, Azwianewi Makhado, Makhudu Masotla (Afrique du Sud), Amandine Gamble, Kathryn (Kate) P. Huyvaert, Thierry Work (USA), Brett Gartrell (Nouvelle-Zélande); Gustavo Jiménez-Uzcátegui (Equateur), Helen	Pour continuer à fournir des conseils sur l'influenza aviaire H5Nx hautement pathogène, le groupe intersessions va : 1. Rassembler des informations actualisées et réviser les lignes directrices de l'ACAP concernant le travail avec les albatros et les pétrels pendant l'épidémie actuelle de grippe aviaire hautement pathogène H5Nx ; 2. Recommander et hiérarchiser les moyens de communiquer efficacement le risque aux décideurs et aux parties prenantes au sein de l'ACAP, y compris des produits de conseil ; 3. Préparer d'autres documents et évaluations des risques de maladie, si nécessaire ; 4. Faire rapport au CC16.	PaCSWG10, CC16

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
				Baker, Jennifer Black (RU), Thierry Boulmier (France), Cristián Suazo (Chili), Veronica Lopez (Oiknons) Jennifer Chauca (Perou)		
Déclaration des données sur les captures accessoires d'oiseaux marins et indicateurs, lignes directrices et pêcheries prioritaires	10.1.9	3.9	Megan Tierney (Royaume-Uni)	Barry Baker (Australie), Igor Debski (Nouvelle-Zélande), Marco Favero (Argentine), Azwianewi Makhado, Makhudu Masotla (Afrique du Sud), Mike Double (Président du CC), Tatiana Neves (Vice-présidente du CC), Sebastian Jimenez (Uruguay), Mandi Livesey (Australie), Luis Adasme (Chili)	Afin de faire progresser la communication des données sur les captures accessoires et la mise en œuvre des mesures d'atténuation, et de développer davantage les indicateurs de réponse aux captures accessoires d'oiseaux marins, le groupe intersessions va : 1. Examiner et, si nécessaire, affiner les indicateurs de réponse concernant la mise en œuvre des mesures de réduction des captures accessoires d'oiseaux marins dans les ZEE. 2. Examiner et, si nécessaire, affiner les questions du formulaire de déclaration de l'ACAP afin de s'assurer que : a) le type correct de données collectées est recueilli pour remplir l'indicateur de réponse sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins ; et b) le format de déclaration est aussi simple et rationalisé que possible afin que les dépositaires de données des Parties et des États de l'aire de répartition puissent le remplir. 3. Coordonner la révision des lignes directrices de l'ACAP en matière d'observation et de surveillance électronique, qui doit également inclure l'élaboration de lignes directrices sur les	SBWG14, CC16

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					méthodes d'estimation des captures accessoires une fois que les données sont collectées. L'élaboration des lignes directrices se concentrera dans un premier temps sur les méthodes d'estimation des taux de captures accessoires. 4. Mettre en œuvre l'approche par étapes convenue lors du CC14 pour la mise à jour des pêcheries prioritaires pour les mesures de conservation des espèces de l'ACAP. Superviser les éléments qui feront l'objet d'un contrat dans le cadre de ce processus par étapes.	
Mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'ACAP	10.1.4, 14.4	5.13	Jonathon Barrington (Secrétariat) and Megan Tierney (RU)	Marco Favero (Argentine), Cristian Suazo (Chili), Mark Tasker, Stephanie Good (RU), Lawrence Chlebeck (HWA), Tatiana Neves (Vice-présidente du CC), Megan Tierney (RU), Luis Cocas (Chili), Igor Debski (Nouvelle-Zélande) Mandi Livesey (Australie), Elisa Goya (Perou)	Afin de poursuivre le développement et la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACAP, le groupe intersessions devra : 1. Réviser à la fin de chaque exercice financier la stratégie de communication actuelle de l'ACAP pour s'assurer que la hiérarchisation des audiences et des messages soit optimisée afin de communiquer la crise de conservation affectant les albatros et les pétrels inscrits à l'ACAP, et les solutions ACAP éprouvées pour faire face aux menaces (c'est-à-dire les mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins) ; 2. Recommander et hiérarchiser les moyens de communiquer efficacement avec les différents segments visés, notamment la production de supports de communication ciblés (documents de conseil, présentations, autres médias) et la prise en compte des réussites ;	CC16, RdP9

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					3. Élaborer et recommander la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les publics cibles les plus prioritaires ; 4. Examiner les actions de communication entreprises et prendre contact avec les consultants en communication. <u>Collaboration avec les consultants sur les stratégies et les produits</u> Le GI appliquera les principes directeurs suivants pour sa collaboration avec les consultants, afin que les stratégies et les produits élaborés : ▪ perdurent au-delà des trois années (2026–2028) ; ▪ soient axés sur l'influence exercée sur la mise en œuvre des bonnes pratiques ; ▪ garantissent que la cartographie des parties prenantes inclue la prise en compte des dimensions sociales des publics cibles principaux ▪ réduisent au minimum la charge pesant sur le Secrétariat pendant et après les trois années ; ▪ reconnaissent la capacité limitée de l'Accord à mettre en œuvre les stratégies et les produits.	

Evaluation des espèces répertoriées de l'ACAP	12.1.4 (1)	2.4	Patricia Serafini (Brésil), Marco Favero (Argentine), Mark Tasker (RU)	Présidentes des PaCSWG, SBWG et TWG, Président du CC, Secrétaire, Olivia Rowley (Nouvelle-Zélande), Cristián Suazo, Cristóbal Anguita (Chili)	Le Groupe intersessions (GI) sur les évaluations des espèces de l'ACAP développera et mettra en œuvre une approche révisée pour produire, mettre à jour, publier et communiquer les évaluations des espèces de l'ACAP, dans le but de garantir qu'elles soient actuelles, axées sur la conservation et accessibles aux principaux publics cibles identifiés dans la Stratégie de communication de l'ACAP. L'IG devra : 1. Effectuer un examen des descriptions d'espèces et des informations clés sur leur écologie et leur conservation produites par d'autres organisations et identifier les caractéristiques souhaitables pour les évaluations d'espèces de l'ACAP. 2. Concevoir un concept et un modèle révisés pour le développement, la mise à jour et la publication des évaluations des espèces de l'ACAP, y compris la prise en compte des options de diffusion numérique dynamique (par exemple, outils Web interactifs, applications Shiny), à travers des formats courts et simplifiés axés sur les informations essentielles à la conservation. 3. Si nécessaire, rédiger un cahier des charges pour un prestataire de services TIC afin de développer un nouveau cadre pour les évaluations des espèces de l'ACAP, y compris la facilitation de la coordination d'équipe, le développement du contenu, la révision du contenu et la publication avec des contenus et des formats variables. 4. Identifier un rédacteur en chef ou une équipe de rédacteurs régionaux et établir un calendrier pour la mise à jour de chaque évaluation des espèces de l'ACAP, en commençant par celles qui sont les plus proches d'être terminées. 5. Veiller à ce que les évaluations mises à jour intègrent les dernières analyses des tendances démographiques, y compris les résultats des travaux d'analyse des tendances	Joint SBWG14/ PaCSWG10, CC16
---	------------	-----	--	---	---	------------------------------

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					intersessions de l'ACAP, les menaces et les cartes améliorées de l'aire de répartition et de la distribution de la densité. 6. Examiner les objectifs et les publics cibles des évaluations des espèces de l'ACAP et aligner leur contenu et leur format sur la Stratégie de communication de l'ACAP, en tenant compte notamment de la manière dont les évaluations s'intègrent à la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORCGP. 7. Identifier les besoins en ressources à court et à long terme pour la mise en œuvre continue des évaluations des espèces de l'ACAP et un modèle de prestation durable et efficace qui minimise la dépendance à l'égard du soutien du Secrétariat. 8. Présenter un rapport sur les progrès réalisés à chaque réunion du GTSPC et fournir une mise à jour substantielle pour examen par le CC16. Le GI travaillera entre les sessions par courriel et réunions virtuelles. Il devrait se réunir au moins une fois par mois. Les rédacteurs en chef fourniront des mises à jour trimestrielles aux coordonnateurs du GI afin de permettre le suivi des progrès par rapport aux échéanciers convenus.	
Chevauchement entre les oiseaux marins et les pêcheries et évaluations des risques	11.1.3 (1), (9)	5.10	Tommy Clay (USA)	Johannes Fischer, Olivia Rowley, Igor Debski (Nouvelle-Zélande), Jonathan Rutter, Richard Phillips	Le groupe intersessions a les objectifs suivants : 1. Synthétiser les approches existantes pour évaluer le chevauchement et le risque entre les oiseaux marins et la pêche, résumer les différentes exigences en matière de	Joint SBWG14/ PaCSWG10

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
				(RU), Sarah Becker (USA), Ana Carneiro (BLI), Cristián Suazo, Luis Adasme, Cristobal Anguita (Chili)	données et les méthodologies, et identifier leurs forces et leurs faiblesses. 2. Discuter de l'importance de l'échelle spatiale et temporelle et de la résolution des données, notamment de la pertinence des analyses à fine échelle par rapport aux analyses à grande échelle. 3. Évaluer la pertinence et l'application des approches en matière de gestion, de politiques et d'industrie, et proposer des recommandations pour maximiser la pertinence de la conservation. 4. Présenter les conclusions sous la forme d'un document de lignes directrices de l'ACAP pour examen lors de la réunion conjointe GTCA14 et GTSPC10 en 2027.	
Examen des exigences en matière de rapports sur la mise en œuvre de l'ACAP	8.9	5.2 5.7	Mike Double (Président du CC)	Présidentes des Groupes de Travail, Nouvelle-Zélande, Peru, RU, Espagne, Uruguay, Brésil, Australie, Afrique du Sud, Secrétariat	Examiner et réviser les exigences de l'ACAP en matière de rapports sur la mise en œuvre afin d'améliorer l'utilité du processus de rapport pour le Comité consultatif, la Réunion des Parties et les Parties. <u>Portée</u> L'examen consistera à : a) Évaluer l'efficacité du format actuel des rapports pour rendre compte des progrès réalisés au regard des priorités de conservation de l'ACAP, y compris les actions prioritaires en mer, à terre et pour les populations hautement prioritaires.	CC16, RdP9

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					b) Identifier les éléments du format de rapport actuel qui ne sont plus pertinents, qui font double emploi ou qui pourraient être simplifiés sans perte d'informations importantes. c) Élaborer un format de rapport révisé axé sur : i. les activités entreprises dans le cadre de l'Accord, y compris celles communiquées par les Parties ; ii. une évaluation de l'efficacité de ces activités pour atteindre l'objectif de l'Accord, y compris la mise en œuvre des actions de conservation prioritaires à terre, en mer et pour les populations hautement prioritaires ; iii. l'identification des lacunes et des possibilités d'amélioration des actions. d) Examiner l'alignement avec l'examen parallèle du Plan d'action de l'ACAP (AC15 Doc 17) afin de garantir que les exigences en matière de rapports sont cohérentes avec toute révision de la structure du Plan d'action. e) Identifier les possibilités de simplifier et de rationaliser les rapports afin d'encourager une participation accrue des Parties. f) Identifier les difficultés et les défis auxquels les Parties sont confrontées dans l'élaboration de leurs rapports de mise en œuvre g) En s'appuyant sur les progrès réalisés en matière d'élaboration d'indicateurs de captures accessoires d'oiseaux marins, proposer un format de rapport révisé et des lignes	

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					directrices d'accompagnement pour examen par le Comité consultatif lors du CC16 et adoption lors de la RdP9. <u>Processus</u> h) L'examen sera mené par un Groupe intersessions (GI) convoqué par le Président du Comité consultatif, et en consultation avec les Parties. i) Le GI sera composé des Parties intéressées et du Secrétariat, avec la contribution des responsables de l'ACAP afin de garantir que le format révisé couvre les informations requises par les groupes de travail de l'ACAP. j) Un projet de format de rapport révisé sera distribué à toutes les Parties pour commentaires avant le CC16, puis, après les observations du CC16, sera soumis à la RdP9. k) Le GI examinera les conclusions de l'examen parallèle du Plan d'action de l'ACAP afin d'assurer la cohérence entre toute révision de la structure du Plan d'action et les exigences révisées en matière de rapports.	
Examen de l'Annexe 2 de l'Accord : Plan d'action	8.11	5.17		Australie, Nouvelle-Zélande, Brésil, Chili, Equateur, Afrique du Sud, Espagne, RU, Président du CC, Vice-présidente du CC, Secrétariat	<u>Objectif</u> Évaluer la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité du Plan d'action de l'annexe 2 et recommander des révisions le cas échéant. <u>Portée</u> L'examen consistera à :	CC16, RdP9

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					1. Évaluer la mise en œuvre de chaque ensemble d'actions et identifier les éventuels obstacles lorsque la mise en œuvre a été limitée ; 2. Identifier les actions de l'annexe 2 qui ne sont plus pertinentes ou qui nécessitent une mise à jour ; 3. Examiner la fréquence et l'utilité de la présentation des rapports sur la mise en œuvre des actions actuelles de l'annexe 2 à la Réunion des Parties ; 4. Examiner l'inclusion de nouvelles menaces ou menaces émergentes dans l'annexe 2 et intégrer les développements scientifiques pertinents ; 5. Évaluer la cohérence avec les priorités actuelles de l'ACAP et les cadres internationaux de conservation ; 6. Identifier les actions prioritaires ; et 7. Proposer des amendements au Plan d'action pour examen par le Comité consultatif et la Réunion des Parties. <u>Processus</u> 1. L'examen sera dirigé par le GCI en consultation avec les points de contact nationaux et approuvé par le Comité consultatif avant la RdP9. Étant donné que le Plan d'action est vaste, les Membres sont encouragés à envisager une représentation du GCI couvrant un large éventail de compétences, notamment juridiques, politiques, scientifiques et éthiques, dans la mesure du possible.	

Groupe intersessions	Référence CC15	Sujet/tâche du Programme de travail du CC 2026–2028	Responsable	Participants et participantes	Mandat	Calendrier de présentation des rapports
					2. Un projet de Plan d'action révisé sera diffusé pour commentaires avant le CC16.	
Conseils d'experts pour la boîte à outils « Seabird Safe Toolkit »	10.1.4 (14)	3.14	Igor Debski (Nouvelle-Zélande)	Oli Yates (BLI), Patricia Serafini (Brésil), Mandi Livesey (Australie), Mark Tasker (RU), Dimas Gianuca (BLI), Sebastian Jiménez (Uruguay), Tatiana Neves (Vice-présidente du CC), Secrétariat	Collaborer avec l'équipe de développement de la boîte à outils « Seabird Safe Toolkit » pour : 1. Fournir des mises à jour sur les Conseils de bonnes pratiques et les techniques de suivi de l'ACAP 2. Fournir un examen des développements méthodologiques sur demande 3. Fournir des conseils et coordonner la diffusion et la communication de la boîte à outils.	SBWG14
Conseils de conservation relatifs aux pétrels du genre <i>Pterodroma</i> (Groupe de contact)	11.1.3 (23), 16.8		Johannes Fischer (Nouvelle-Zélande)	Mark Tasker (RU), [Australie], Patricia Serafini (Brésil), Cristián Suazo (Chili)	Fournir des conseils, sur demande, aux collègues de la CMS qui pilotent l'élaboration d'une action concertée pour les pétrels du genre <i>Pterodroma</i> , notamment 1. Mettre en évidence les lignes directrices et ressources pertinentes de l'ACAP 2. Contribuer à identifier les actions de conservation en s'appuyant sur l'expérience acquise avec les espèces de l'ACAP 3. Mettre en évidence les points communs entre les actions de conservation des espèces de l'ACAP et des pétrels du genre <i>Pterodroma</i> .	2026 - 2029

ANNEXE 6. PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ DU SECRÉTARIAT 2026–2028

Le Programme de travail a été adopté par la RdP8. Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les nouvelles actions identifiées lors des réunions du GTCA13, du GTSPC9, de la réunion conjointe des groupes de travail et du CC15 sont mises en évidence en bleu.

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
1	SOUTIEN AUX RÉUNIONS DES PARTIES, DU CC ET DES GROUPES DE TRAVAIL			CC15 + GT		CC16 + GT		RdP9		
1.1	Organiser les réunions	Article X(a)								
	▪ Sélection du lieu		Secrétaire exécutif	3	3682	3	3778	3	3876	Frais de déplacement
	▪ Organiser les contrats, le lieu/les équipements		Secrétaire exec.	5		5		5		
	▪ Liaison avec le gouvernement du pays hôte		Secrétaire exec.	2		2		2		
1.2	Préparation des documents de la réunion	Article X(a)								
	▪ Rédaction des documents de la réunion		Secrétaire exec., Responsable scientifique, contractuel	35		35	1500	35	1500	Frais d'assistance à la préparation du budget
	▪ Coordination des documents de la réunion		Resp. scientifique, Secrétaire exécutif	10		10		5		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ Discuter du projet de budget avec les représentants intéressés		Resp. scientifique, Secrétaire exécutif					1		Réunion en ligne au moins 30 jours avant chaque RdP
	▪ Rédaction du rapport de mise en œuvre		Resp. scientifique, Secrétaire exec.			20		10		
1.3	Soutenir la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'une subvention	Article VII(5)	Secrétaire exec.	10		10		5		Correspondance, organisation de voyages, comptes-rendus financiers
1.4	Organiser la traduction et la publication des documents de la réunion et fournir des services d'interprétation	CC RI 17(1)								Dans un délai de 30 jours avant la réunion
	▪ Coordination avec le prestataire de services		Secrétaire exec., Resp. scientifique	5		5		5		
	▪ Publication de documents		Resp. scientifique	7		7		3		
1.5	Soutien et gestion des réunions	Article X(a)								
	▪ Déplacements pour des réunions		Secrétaire exec., Resp. scientifique	8	6312	8	6476	8	6644	4 jours par réunion, billets d'avion
	▪ Déplacements pour des réunions		Contractuel	4	3156	4	3394	4	3482	Billets d'avion
	▪ Présence à la réunion		Secrétaire exec., Resp. scientifique	32	7890	32	8095	16	4416	Logement et indemnités
	▪ Présence à la réunion		Contractuel	12	7364	12	7555	6	4416	Frais de contrat, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le distribuer à toutes les Parties	Article X(a)	Secrétaire exec., Resp. scientifique	10		10		10		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
2	GESTION DU SECRÉTARIAT									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et du Fonds spécial prévu à l'article VII (3), conformément au Règlement financier de l'Accord ;	Article X(g)								
	▪ Paiement des créances		Secrétaire exec.	15		15		15		
	▪ Préparation des factures et reçus		Secrétaire exec.	4		4		4		
	▪ Préparation des états financiers		Secrétaire exec.	4		4		4		
	▪ Tenir à jour les registres des avances et des actifs		Secrétaire exec.	1		1		1		
2.2	Préparer les rapports financiers semestriels à l'intention des Parties et du Président du comité consultatif	CC2, RdP2	Secrétaire exec.	4		4		4		
2.3	Fournir des informations au grand public concernant l'Accord et ses objectifs, et les promouvoir	Article X(h)								
	▪Préparation des actualités de l'ACAP pour le site Web		Contractuel en communication	90		90		90		
	▪Tenir/mettre à jour les liens vers le site et les publications		Resp. scientifique et contractuel en communication	10		10		10		
	▪ Gestion des réseaux sociaux de l'ACAP		Contractuel en communication	20		20		20		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	■ Préparation de documentation scientifique		Resp. scientifique, contractuel en communication	10		10		10		
2.4	Tenir/mettre à jour le site internet de l'ACAP	Article X(h)	Resp. scientifique et contractuels	20	8416	20	8635	20	8860	
2.5	Rassembler, le cas échéant, les informations synthétisées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement effectif de l'Accord, en particulier en ce qui concerne les mesures de conservation	Article X(j)								
	■ Examiner les données, assurer la liaison avec les parties prenantes, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports consolidés	Article VII(1)(c) ; article VIII(10)	Resp. scientifique, secrétaire exec.			25				
2.6	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X(f)	Secrétaire exec.	2		2		2		
2.7	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Secrétaire exec.	5		5		5		
3	FACILITER LE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF									
3.1	Si nécessaire, apporter une aide au Président du Comité consultatif afin de faciliter le travail du Comité consultatif	Article X(k)	Secrétaire exec., Resp. scientifique	25		25		25		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX(6)(e)	Secrétaire exec., Resp. scientifique			4		2		
3.3	Si nécessaire, apporter une aide aux Présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation afin de faciliter le travail du Groupe	Article X(k)								
	■ Mettre à jour les lacunes dans les données sur la population, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire soumises à l'ACAP ; demander toutes les données manquantes et intégrer les modifications	PT CC, tâche 2.1	Resp. scientifique	25		25		25		
	■ Examiner et affiner les formats normalisés de questionnaires et de résultats pour une meilleure analyse et interprétation. Continuer à améliorer la structure et les requêtes du portail de données	PT CC, tâche 2.2	Resp. scientifique et contractuel	25	5260	25	5397	25	5537	Consultant programmeur/développeur de bases de données
	■ Évaluer et mettre à jour les tendances démographiques mondiales	PT CC, tâche 2.3	Resp. scientifique	10		10	5000 50 000	10		Peut nécessiter des mises à jour du portail de données. Coût des contrats de modélisation des tendances.
	■ Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP	PT CC, tâche 2.4	Resp. scientifique	62	12 000	62	72 000	62		Frais de mises à jour cartographiques et du consultant.
	■ Traduire les mises à jour des évaluations d'espèce et des lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français	PT CC, tâche 2.5	Resp. scientifique et contractuel	10	5000	10	5000	10	5000 1000	Possibilité de détachements ou de soutien en nature.

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	Identifier les priorités de suivi des chiffres, des tendances et de la démographie	PT CC, tâche 2.6	Resp. scientifique	5		5		5		
	Identifier et examiner les populations prioritaires pour les mesures de conservation	PT CC, tâche 2.7	Resp. scientifique	5		5		5		
	Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances	PT CC, tâche 2.8	Resp. scientifique	5		5		5		
	Examiner et mettre à jour les lignes directrices en matière de bonnes pratiques	PT CC, tâche 2.9, 2.11	Resp. scientifique	10		10		10		
	Élaborer de nouvelles lignes directrices pour les questions prioritaires	PT CC, tâche 2.12	Resp. scientifique	2		2		2		
	Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC	PT CC, tâche 2.14	Resp. scientifique	30		30				
3.4	Si nécessaire, apporter une aide au Président du Groupe de travail sur les captures accessoires afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X(k)								
	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORGP et la CCAMLR (AC14 Doc 20). Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire les captures accessoires d'albatros et de pétrels.	PT CC, tâche 3.1,	Secrétaire exec., Resp. scientifique, contractuels	70	37 500 70 000		37 500 70 000		37 500 70 000	Assister à toutes les réunions pertinentes conformément au plan d'interaction avec des ORGP.

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	Continuer à perfectionner la documentation spécifique de l'ACAP sur les meilleures pratiques en matière de collecte et de notification des données sur les captures accessoires et les présenter aux ORGP	PT CC, tâche 3.1 a	Secrétaire exec., Resp. scientifique, contractuel en communication		1000		1000		1000	Frais de traduction
	S'engager avec d'autres organismes internationaux concernés par la conservation des espèces affectées par la pêche (par ex. IAC, CMS)	PT CC, tâche 3.2	Secrétaire exec.,							
	Identifier et poursuivre davantage d'approches permettant d'améliorer l'adoption des bonnes pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires	PT CC, tâches 3.4	Secrétaire exéc, contractuels	10		10		10		
	Rapports sur les indicateurs de captures accessoires et des données associées, amélioration des approches méthodologiques et établissement de rapports selon les besoins	PT CC, tâche 3.9	Resp. scientifique, contractuel	20	10 000	20	10 000 3000	20	10 000	Besoin d'un soutien contractuel, car il s'agit d'un élément clé du travail (0,25 ETP ?)

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	Poursuivre l'interaction avec les cadres de certification en fournissant des informations au sous-groupe afin de lui permettre de formuler des commentaires sur les évaluations individuelles des pêcheries.	PT CC, tâche 3.14	Resp. scientifique, contractuel						5000	Le Secrétariat continue d'engager, selon les besoins, des consultants qui ont déjà fourni des conseils sur ce processus. Le Secrétariat continuera de recevoir les notifications des systèmes de certification des pêches et les partagera avec le sous-groupe GTCA, le cas échéant
	Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) dispositifs d'effarouchement des oiseaux pour les palangres pélagique et démersale, et 2) fiches pratiques relatives aux bonnes pratiques de l'ACAP	PT CC, tâche 3.16	Resp. scientifique	5		5	15 000	5		Frais de conception et de traduction
	Élaborer des lignes directrices de l'ACAP pour le retrait sans danger des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets (senne coulissante, chalut, filet maillant)	PT CC, tâches 3.17	Resp. scientifique	5			8000			Frais de conception et de traduction
	Conseils sur le développement de la boîte à outils « Seabird-Safe Toolkit »	PT CC, tâches 3.18a	Secrétaire exécutif	-		2		2		Fournir une évaluation à la demande de l'équipe de développement de la boîte à outils.
	Tenir à jour la bibliographie des informations pertinentes sur la capture accessoire	PT CC, tâche 3.19	Resp. scientifique	5		5		5		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
3.5	Si nécessaire, apporter une aide au Président du GT sur la taxonomie, afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X(k)	Resp. scientifique							
3.6	Examiner et mettre à jour toute publication qui ne figure pas encore dans le Programme de travail	PT CC, tâche 5.4	Resp. scientifique	5		5		5		
3.7	Mettre en œuvre un système d'indicateurs du succès de l'ACAP	PT CC, tâche 5.5	Resp. scientifique	5		2		2		
3.8	Passage en revue des indicateurs de performance de l'ACAP	PT CC, tâche 5.6	Resp. scientifique			5		5		
3.9	Examen de la disponibilité des données de suivi et de répartition des albatros et des pétrels afin de garantir la représentativité des espèces/classes d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études permettant de les combler	PT CC, tâche 5.9	Resp. scientifique, contractuel			5	24 000			Contrat BLI
3.10	Mieux comprendre les effets du changement climatique sur les albatros et les pétrels	PT CC, tâche 5.11	Resp. scientifique							
3.11	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente	PT CC, tâche 5.14	Resp. scientifique	10		10		10		
3.12	Gérer un répertoire des lois applicables	PT CC, tâche 5.15	Resp. scientifique	1		1		1		Les Parties sont invitées à fournir des informations supplémentaires dès qu'elles seront disponibles
3.13	Gérer une liste d'autorités, de centres de recherche, de scientifiques et d'organisations non-gouvernementales concernés par l'ACAP	PT CC, tâche 5.16	Resp. scientifique, contractuel en communication	2		2		2		Les Parties sont invitées à fournir des informations supplémentaires dès qu'elles seront disponibles

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
3.14	Soutien à la Journée mondiale de l'albatros (WAD)	PT CC, tâche 5.12	Contractuel en communication	20	3000	20	3000	20	3000	Fonds pour le développement, la production et la distribution de documentation pour la Journée mondiale de l'albatros
3.15	Mettre en œuvre la stratégie de communication de l'ACAP	PT CC, tâche 5.13	Secrétaire exéc, Contractuel en communication		5000 48 667		48 667		48 667	Examiner, développer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'ACAP. Comprend les coûts liés au recours à des experts supplémentaires
3.16	Revoir le format des rapports sur la mise en œuvre de l'Accord, en mettant l'accent sur les mesures de conservation prioritaires, à terre, en mer et pour les populations hautement prioritaires.	PT CC, tâche 5.2	Resp. scientifique							
3.17	Réviser l'annexe 2 (Plan d'action) de l'Accord	PT CC, tâche 5.17	Secrétaire exéc., Resp. scientifique	-						
4	MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD									
4.1	Aider les Parties à fournir un soutien technique, financier ou en matière de formation aux autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale afin de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII(14)	Secrétaire exéc., Resp. scientifique	5		5		5		
4.2	Promouvoir et coordonner les activités menées dans le cadre de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X(c)	Secrétaire exéc.	15		15		15		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non Parties à l'Accord et les organisations d'intégration économique régionales afin de faciliter la coordination entre les Parties et les États de l'aire de répartition non Parties, ainsi que les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités sont directement ou indirectement liées à la conservation des albatros et des pétrels.	Article X(d)	Secrétaire exec.	15	10 520	15	10 704	15	11 075	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.4	Avec l'approbation de la Réunion des Parties, développer concertations et arrangements avec d'autres organisations et institutions, et échanger des informations et des données selon les besoins.	Article XI(2)(c), (3) et (4)	Secrétaire exec.	10	15 780	10	16 190	10	16 611	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.5	Faciliter l'adhésion des États de l'aire de répartition non parties à l'Accord	Article X(d), (k), PT CC tâche 4.2	Secrétaire exec.	5		5		5		Collaborer avec les Parties responsables et d'autres Parties selon les besoins
4.6	Compilation du rapport triennal de mise en œuvre.	Article IX(6)(d), PT CC tâche 5.7	Resp. scientifique, Secrétaire exec.			10		10		
5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties en matière de coopération technique et de renforcement des capacités	Article IV(2)	Secrétaire exec., Resp. scientifique	20		20		20		
5.2	Programme de soutien aux détachements pour favoriser le renforcement des capacités	RdP2	Secrétaire exec., Resp. scientifique	10		10		10		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2026		2027		2028		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
5.3	Alimenter et mesurer les indicateurs de renforcement des capacités	PT CC tâche 4.4	Secrétaire exec., Resp. scientifique							

ANNEXE 7. PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CC16

PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CC16	
1.	Discours d'ouverture
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Règlement intérieur
4.	Rapport du Gouvernement dépositaire
5.	Secrétariat de l'ACAP
5.1	Activités entreprises au cours de la période intersessions 2026–2027
5.2	Programme de travail du Secrétariat 2026–2028
5.3	Projet de Programme de travail du Secrétariat 2029–2031
6.	Questions financières de l'Accord
6.1	Rapport financier
6.2	Projet de budget de l'Accord 2029–2031
7.	Rapports des observateurs
7.1	Rapports des observateurs au CC16
8.	Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord
8.1	Examen des rapports de mise en œuvre
8.2	Données et indicateurs sur les captures accessoires d'oiseaux marins
8.3	Projet d'amendements à l'Annexe 2 de l'Accord
9.	Présentation de rapports à la Réunion des Parties
9.1	Rapport du Comité consultatif à la RdP9
9.2	Projet de lignes directrices de l'ACAP concernant le développement de parcs éoliens en mer
10.	Taxonomie des albatros et des pétrels
10.1	Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie
11.	Captures accessoires d'oiseaux marins
11.1	Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires

12. Réunion conjointe des Groupes de travail sur les captures accessoires et sur le statut des populations et de la conservation
12.1 Rapport de la réunion conjointe des Groupes de travail sur les Captures accessoires et sur le Statut des populations et de la conservation
13. Statut des populations et de la conservation des albatros et des pétrels
13.1 Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation
14. Interaction de l'ACAP avec les Organisations régionales de la conservation et de la gestion des pêches
14.1 Interaction avec les ORCGP pendant la période intersessions
14.2 Projet de plan de mise en œuvre de la Stratégie ORCGP
15. Mise en œuvre de la Stratégie de communication
16. Comité consultatif
16.1 Fonctionnement du Comité consultatif
16.2 Programme de travail du Comité consultatif 2026–2028
16.3 Projet de Programme de travail du Comité consultatif 2029–2031
16.4 Programme de subventions et de détachements de l'Accord
17. Inscription de nouvelles espèces
18. Élection et nomination des Responsables du CC
19. Neuvième réunion des Parties
19.1 Date et lieu de réunion
19.2 Projet d'ordre du jour
20. Dix-septième réunion du Comité consultatif
20.1 Date et lieu de réunion
20.2 Ordre du jour provisoire
21. Questions diverses
22. Adoption du rapport
23. Observations finales

ANNEXE 8. DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – NAMIBIE

Chair,

Namibia is excited to be at this meeting to share our experiences and learn from the various expertise present in the room. Namibia has attended as Observers since the Agreement on the Conservation Albatrosses and Petrels (ACAP) came into force and has been following the developments and progress made by the Organization since then.

As I indicated during the opening of this meeting, Namibia is the process of acceding to the Agreement, and we look forward to participating as a Party during the next ACAP annual meetings. Also, as alluded to earlier, Namibia has implemented some of ACAP's best practices on seabird conservation in our fisheries and undoubtedly will have more to take home from this meeting.

To be specific, Namibia has introduced forms for reporting incidental bycatch in all our fisheries. We have also trained specific Observers for seabird monitoring on board tuna longline vessels and adhere to the night setting of longlines. Namibia has also made strides with regard to seabird conservation in the hake fisheries, but we need to extend these measures to other fisheries, particularly in the tuna fisheries. However, we face capacity challenges on general reporting and compliance monitoring. Therefore, to increase coverage, we need more training of our fisheries observers, scientists and inspectors.

We also need to finalise and implement the National Plan of Action (NPOA) for seabirds.

Chair with these short remarks, I wish to thank ACAP for the support rendered to Namibia to attend the meetings over the years and for choosing Namibia to host this year's meetings.

ANNEXE 9. DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – TAIPEI CHINOIS

Since 2019, Chinese Taipei have actively engaged in global seabird conservation efforts, with a particular focus on the protection of key species such as albatrosses and petrels. Through our involvement in various Regional Fisheries Management Organizations (RFMOs), Chinese Taipei has gained a deeper understanding of the global fisheries system. We recognize that robust conservation frameworks are essential to managing large-scale fishing activities.

Chinese Taipei has long been committed to reducing seabird bycatch. As a member of several RFMOs, we have adopted by the relevant RFMOs incorporated seabird bycatch mitigation requirements into our domestic regulations. Our fishing vessels are required to use bird-scaring lines, weighted branch lines, and night setting techniques at the high latitudes area. In addition, we have actively engaged in international research projects. Through our participation in the Commission for the Conservation of Southern Bluefin Tuna (CCSBT), we contributed to studies identifying high-risk bycatch areas and continue to support scientific research on seabird conservation. In November 2025, at the invitation of the Department of Conservation of New Zealand, we virtually attended the official launch of the 'Seabird-Safe Fishing Toolkit' and proactively expressed our support for this initiative.

Beyond fisheries, Chinese Taipei is expanding its seabird research and conservation efforts. This year we initiated a satellite-tracking project on the Streaked Shearwater (*Calonectris leucomelas*) and black-footed albatross (*Phoebastria nigripes*), with the aim of identifying breeding colonies and understanding the species' distribution under the impact from off-shore windfarm. Furthermore, conservation actions within the Mianhua and Huaping Islets Wildlife Refuge continue, including invasive rodent eradication programs and long-term monitoring of Streaked Shearwater breeding populations.

In addition, we would like to thank our New Zealand seabird colleagues in providing a short-term training program and workshop this year for our seabird scientist. And we also looking forward to cooperate with more members in the ACAP. Supporting international initiatives remains a top priority. Chinese Taipei was pleased to contribute to ACAP's Small Grants Fund in both 2022 and 2024, and we look forward to continuing our support for this meaningful program in the years ahead.

Chinese Taipei is committed to constructive engagement in global seabird conservation. Through participation in ACAP meetings, we hope to learn from international partners, share our experiences, and explore opportunities for collaboration—working together to safeguard the future of albatrosses, petrels, and seabirds around the world.

ANNEXE 10. DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE DU SUD-EST

Chair, Executive Secretary, distinguished delegates, observers and colleagues,

The South East Atlantic Fisheries Organisation (SEAFO) thanks ACAP for the opportunity to participate as an observer in the meetings of the Advisory Committee and its Working Groups. Attendance at these meetings in Swakopmund, Namibia where our Secretariat Office is, has been a valuable experience, providing SEAFO with a greater appreciation of the scientific, technical and conservation work undertaken under the Agreement and highlighting the importance of international collaboration in addressing the challenges facing albatrosses and petrels.

SEAFO is responsible for the long-term conservation and sustainable use of fishery resources in the South-East Atlantic Ocean beyond areas of national jurisdiction. In carrying out its mandate, SEAFO applies an ecosystem-based approach to fisheries management and recognises the importance of minimising the impacts of fishing activities on associated and dependent species, including seabirds.

SEAFO greatly values its longstanding relationship with ACAP through the Memorandum of Understanding between our organisations. ACAP's scientific and technical expertise has made an important contribution to SEAFO's efforts to strengthen seabird conservation measures within the Convention Area.

The Commission is currently reviewing Conservation Measure 25/12 on the Protection of Seabirds, and SEAFO is grateful for ACAP's assistance and constructive input in this process. This collaboration helps ensure that the revised measure reflects current scientific knowledge and internationally recognised best-practice mitigation measures for reducing seabird bycatch.

SEAFO remains committed to reviewing and improving its conservation and management measures as new scientific information and mitigation technologies become available. We also recognise ACAP's important contribution to strengthening cooperation among regional fisheries management organisations through the sharing of scientific expertise, best practices and practical approaches to reducing seabird bycatch and improving seabird conservation.

SEAFO looks forward to continuing its cooperation with ACAP under the Memorandum of Understanding and to exploring further opportunities for collaboration in areas of mutual interest.

On behalf of the SEAFO Secretariat and Commission, I thank ACAP for its continued support and wish the Advisory Committee a productive and successful meeting.

Thank you, Chair.

ANNEXE 11. DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS – BIRDLIFE INTERNATIONAL

BirdLife International would like to thank the Members and Representatives of the ACAP Advisory Committee, including those of the SBWG, TWG, PaCSWG, and Joint SBWG/PaCSWG, as well as Convenors, Invited Experts, Observers, and Interpreters, for their ongoing efforts to deliver the objectives of the Agreement. We also thank Namibia for hosting this year's meetings, and for their warm welcome and hospitality during our stay in sunny Swakopmund.

We reflect on the many studies submitted to the Working Groups over the years, which collectively provide strong and irrefutable evidence of spatiotemporal overlap between fisheries and ACAP-listed species. This body of work has, with increasing certainty and detail, identified the highest-risk areas for these species. In particular, we highlight the documented susceptibility of ACAP-listed species to bycatch in pelagic longline fisheries, as outlined in numerous Working Group reports. Priority regions, fisheries, and management bodies where bycatch mitigation would yield the greatest conservation benefit are now well established. BirdLife notes that the SEFRA assessment presented at the Joint SBWG/PaCSWG meeting further demonstrates - more clearly than ever - that vessels operating under the Commission for the Conservation of Southern Bluefin Tuna (CCSBT) have an unsustainable impact on multiple ACAP-listed species in the Southern Hemisphere. We congratulate New Zealand on its leadership in this work.

We further note that improvements in analytical techniques, along with increased data availability, now allow for greater resolution in understanding seabird–fishery overlap and potential interactions. This progress enables more targeted vessel-level engagement and outreach, including through supply chain mechanisms. As part of a strategic refresh in 2026, BirdLife will place increased emphasis on strengthening such engagement. Our analytical approaches will focus on generating information that supports company-specific recommendations, and we will continue to monitor and engage with supply chain processes to secure stronger conditions in fishery certification. BirdLife also congratulates New Zealand on the development of the Tuna Toolkit and will promote the use of this valuable resource across our Partnership.

Given the importance of the high seas for ACAP-listed species, BirdLife monitors ACAP Party engagement with tuna Regional Fisheries Management and Conservation Organisations (RFMCOs). We are concerned that some ACAP Parties fail to support proposals for the inclusion of ACAP Best Practice measures and, in some cases, actively oppose them. BirdLife therefore encourages all ACAP Parties to implement the RFMCO Engagement Strategy and to take a collaborative and proactive role in promoting the adoption of ACAP Best Practice Advice, improving onboard monitoring of seabird bycatch, and strengthening compliance with seabird conservation measures - including a stepwise expansion of effective Electronic Monitoring. Given the importance of this work, we request that ACAP allocate additional time to this agenda item in future Working Group meetings.

In relation to opportunities for ACAP leadership, BirdLife highlights the current CCSBT Compliance Committee work plan, which includes harmonising the reporting of seabird bycatch and the use of mitigation measures across tuna RFMOs. BirdLife encourages

ACAP Parties to take a leading role in ensuring this process benefits from strong leadership and collaborative support.

BirdLife also notes the potential impact of the South Korean demersal longline fleet operating on the high seas of the South-West Atlantic, where no RFMO has jurisdiction. We call for bilateral and multilateral engagement between ACAP Parties and South Korea to promote the adoption of ACAP guidelines on data collection, which will help address this critical information gap.

We thank the Intersessional Correspondence Group on Offshore Wind Farms for its efforts to develop ACAP guidelines for offshore wind farm development and encourage further progress ahead of AC16. We also acknowledge the generous voluntary contribution from Australia supporting this work.

Finally, BirdLife acknowledges and thanks ACAP Parties and the Secretariat for the positive impact of the ACAP Small Grants Programme and Secondment Schemes, which support vital research and outreach initiatives. We wish the Advisory Committee every success in this year's discussions and look forward to continued collaboration ahead of AC16.

BirdLife International

ANNEXE 12. DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI CONCERNANT LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

"The UK notes the inclusion of a map in the information paper Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 07 which depicts Falkland Islands waters as Argentine. The United Kingdom does not recognise this representation.

The Falkland Islands are a self-governing Overseas Territory of the United Kingdom, and the UK is clear on the sovereignty of the Islands and their surrounding maritime areas.

The UK makes this point to ensure clarity of position and will not comment further on this aspect."

ANNEXE 13. RÉPONSE DE L'ARGENTINE À LA DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI CONCERNANT LE POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

"La Argentina rechaza lo manifestado en la declaración formulada por el Reino Unido sobre el documento SBWG13/PaCSWG9 Inf 07.

La Argentina reafirma que las Islas Malvinas, Georgias del Sur y Sándwich del Sur y los espacios marítimos circundantes son parte integrante del territorio nacional de la República Argentina. Dichas islas están ilegítimamente ocupadas por el Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte, y son objeto de una disputa de soberanía entre ambos países, reconocida por las Naciones Unidas y otras organizaciones internacionales y regionales. Se ha instado a ambas partes a negociar a fin de alcanzar una solución pacífica y definitiva, de conformidad con las resoluciones pertinentes de la Asamblea General.

Finalmente, solicito que la presente intervención quede reflejada en el informe final de la reunión."